



DPEF 2019

Déclaration de performance extra-financière - Exercice 2019



1. CADRE DE LA
DÉCLARATION DE
PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

P 3

2. MODÈLE
D'AFFAIRES
DU GROUPE BRL

P 4

3. MÉTHODOLOGIE
DE REPORTING

P 20

4. ACTIONS MISES EN
ŒUVRE POUR MAÎTRISER
LES ENJEUX ET LEURS
RÉSULTATS

P 26



Ensemble, on peut changer le cours des choses

1. Cadre de la déclaration de performance extra-financière

Conformément au décret du 9 août 2017, pris en application de l'ordonnance du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines entreprises, BRL présente les informations relatives :

- » Au modèle d'affaires du Groupe BRL.
- » Aux principaux risques dans les domaines environnementaux, sociaux et sociétaux liés à l'activité de l'ensemble des sociétés de droit français du Groupe BRL (BRL, BRL Exploitation, BRL Ingénierie, BRL Espaces Naturels).
- » Aux principales actions mises en œuvre pour répondre à ces enjeux, ainsi que les résultats de ces actions.

En ligne avec sa politique de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale, le Groupe BRL, conscient de l'impact de ses activités sur l'aménagement et le développement territorial, l'utilisation des ressources, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité, a inscrit le développement durable dans ses priorités d'intervention. BRL a placé cette politique au cœur du projet de transformation de sa stratégie « BRL Horizon 2020 ». Le Groupe s'est parallèlement résolument engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) et de respect des engagements pris auprès de ses parties prenantes.

Déoulant de cette stratégie, la politique de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale du Groupe BRL est établie dans le respect des principes du Pacte Mondial de l'ONU (Global Compact) et des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Ses principaux indicateurs sont inspirés de la Global Reporting Initiative et de la norme ISO 26000.

Déployée depuis 2015, elle fixe 4 axes prioritaires d'intervention : social ; environnemental ; économique ; solidarité, territoire et culture.

Cette politique globale et intégrée est complétée par des politiques spécifiques sur des thématiques en lien avec nos enjeux et nos métiers :

Politique sociale

- La promotion de la santé au travail
- L'égalité de traitement ; la gestion des carrières et compétences
- L'individu au cœur de l'entreprise
- Le « mieux travailler ensemble »

Politique qualité

- Satisfaire les exigences applicables, selon le référentiel ISO 9001 et dans le respect des dispositions réglementaires et légales
- Accroître continuellement l'efficacité de son système de management et ses performances

Politique d'achats responsables

- Réduire les impacts environnementaux des achats
- Renforcer la contribution sociale et sociétale des sociétés du Groupe
- Optimiser le rapport qualité-coût-délais et développement durable
- Partager et diffuser les valeurs RSE du Groupe

Politique Qualité-Sécurité-Environnement-Energie

- La maîtrise des consommations d'énergie et l'amélioration de la performance énergétique
- La réduction et la maîtrise des rejets vers le milieu naturel
- La limitation de la production de déchets et l'amélioration de leur valorisation

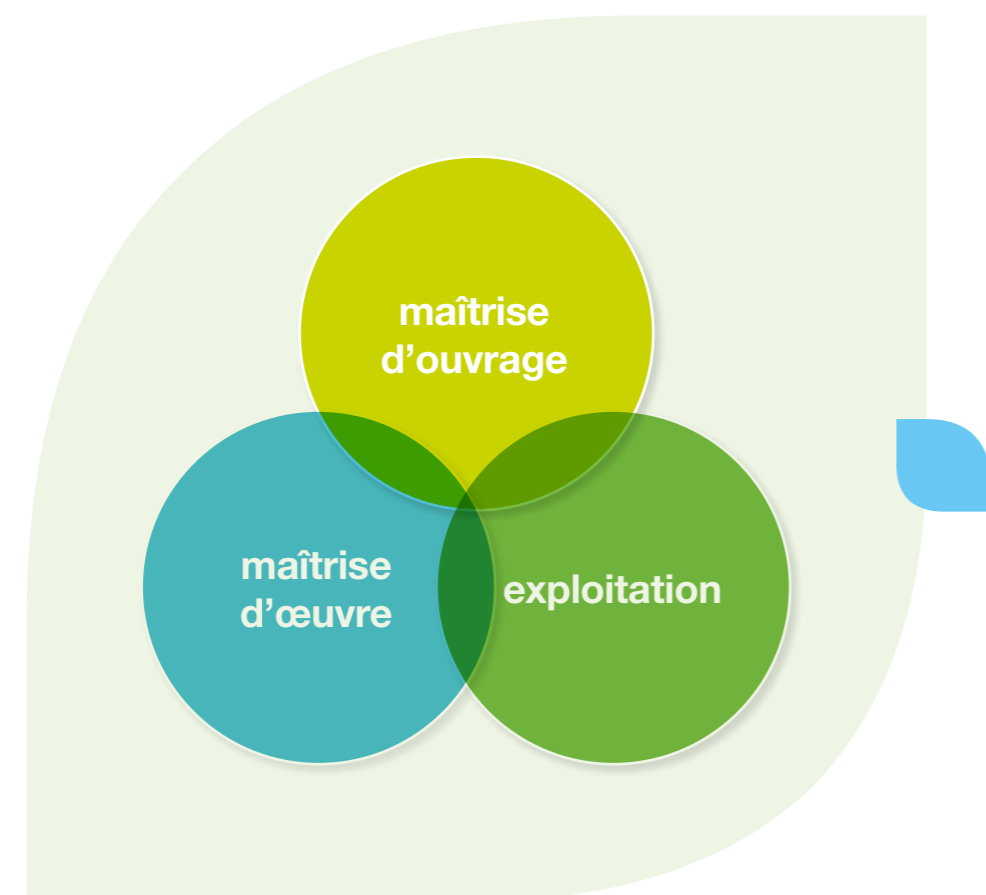
2. Modèle d'affaires du Groupe BRL

Créé en 1955, le Groupe BRL participe aux côtés des acteurs locaux à l'aménagement de l'Occitanie méditerranéenne ainsi qu'à des projets structurants, en France et à l'International, d'aménagement hydraulique et de développement des territoires.

La **vocation du Groupe** est de proposer des **solutions durables d'aménagement territorial dans les domaines de l'eau, de l'environnement et de la biodiversité**, en s'appuyant sur les métiers de chaque société du Groupe :

- » **Concessionnaire et maître d'ouvrage** du Réseau Hydraulique Régional pour le compte de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.
- » **Ingénieur-conseil.**
- » **Gestionnaire de grands ouvrages hydrauliques et exploitant de services publics d'eau brute, d'eau potable et d'assainissement.**
- » **Création, entretien** d'espaces verts et pépiniériste (production de végétaux d'ornement adaptés au contexte méditerranéen).

La singularité du Groupe BRL est de faire dialoguer un **trptyque de compétences de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et d'exploitation** avec une expérience de **65 ans d'interventions** sur le territoire régional et à l'international.



NOS VALEURS : ce qui nous mobilise

Intelligence collective orientée Innovation

Actionnaire responsable, vision des futurs pour une stratégie soutenable

Ethique, respect des engagements, sens du service

Ecoute des parties prenantes

RESSOURCES

Nos Parties Prenantes Internes

- Exploitants du service public BRLE
- Filiales du groupe et participations
- Instances représentatives du personnel
- Salarié.e.s

Ressources Humaines :
815 collaborateurs. trices (périmètre Monde) et 662 (périmètre France)

Ressources naturelles et infrastructures :
176 Mm³ prélevés

Autres ressources :
matières premières et fournitures
Energie électrique consommée 92 726 MWh

Ressources Financières :
taux d'endettement 11,7%

Nos Parties Prenantes Externes

- Actionnaires
- Administrateurs. trices
- Associations environnementales et ONG
- Client.e.s
- Collectivités territoriales/ EPCI
- Autorité organisatrice du service public - Région Occitanie
- Financeurs institutionnels
- Institutions publiques
- Médias
- Organismes bancaires et financiers
- Organismes tiers auditeurs/ certificateurs
- Prestataires et fournisseurs
- Usagers
- Riverains des aménagements et des ouvrages

Promouvoir l'aménagement durable et soutenable du territoire intégrant les évolutions générationnelles, la transformation digitale vers les transitions écologiques et énergétiques :

Investisseur, Aménageur Régional et Concessionnaire du Service Public



Ingénierie de l'eau et de l'environnement



Exploitation de grands ouvrages et services publics de l'eau



Végétalisation du cadre de vie



Notre performance Sociale
33,9 % de femmes et 38,6 % de femmes cadres
5,4 % d'apprentis/alternants
Intéressement et participation : 61,5% REX consolidé

Notre performance Environnementale
98,3% des ressources mobilisées par le RHR sont des eaux de surface renouvelables

Notre performance Sociétale : Solidarité, territoires et culture
Mécénat: 0,5% du CA de BRL Holding
Parrainages : 2 personnes accompagnées
2 stagiaires de collèges/Lycées

Notre performance Economique
CA consolidé : 82,6 M€
RN consolidé : 2,396 M€
Investissement sur le RHR : 20,1 M€
139 Mm³ d'eau brute distribués sur le RHR

Fiche d'identité du Groupe

Le Groupe a la taille économique d'une **ETI** (Entreprise de Taille Intermédiaire) et se compose de **PME** (Petites et Moyennes Entreprises) lui conférant ainsi une agilité particulière pour proposer des solutions innovantes et adaptées aux besoins de ses clients.

Le Groupe BRL est composé de plusieurs sociétés :

» **BRL**, maison-mère du Groupe assure 3 missions principales :

- Elle est concessionnaire du grand **Réseau Hydraulique, propriété de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, dont le patrimoine est évalué à plus de 2 milliards d'euros**. Ce réseau est principalement alimenté par l'eau du fleuve Rhône, ressource renouvelable pour laquelle BRL bénéficie d'un droit de prélèvement octroyé par l'Etat. BRL assure la **maîtrise d'ouvrage des travaux** de modernisation et d'extension de ce réseau et réalise notamment le **programme Aqua Domitia**, lancé par la Région Occitanie afin de sécuriser l'alimentation en eau d'un vaste territoire entre Montpellier et le Sud Audois.
- Elle établit la stratégie du Groupe et veille à la gestion de ses intérêts, au travers de l'administration des filiales et des participations de BRL dans diverses entités.
- En sa qualité de holding, elle rassemble l'ensemble des directions de services centralisés qui apportent des supports (finances, fiscalité, juridique, assurances, ressources humaines, responsabilité sociétale, systèmes d'information, communication et services généraux) pour toutes les sociétés du Groupe dans un triple objectif : sécuriser les processus les plus sensibles pour maîtriser les risques, optimiser les moyens et mutualiser les bonnes pratiques.

Schéma d'organisation du Réseau Hydraulique Régional



» **BRL Exploitation** est la filiale métier « **Gestion des services d'eau** ». Elle a pour vocation première d'exploiter le Réseau Hydraulique Régional (**3 barrages et 1 ouvrage digue, 1 microcentrale hydroélectrique, 106 km de canaux, près de 5000 km de conduites enterrées, 92 sites de pompage et 6 usines de potabilisation**), dans le cadre d'un contrat d'affermage et d'un apport partiel d'actif de son actionnaire unique BRL (concessionnaire de la Région Occitanie). Cet affermage constitue près de 80 % de son chiffre d'affaires. A partir des ouvrages du Réseau Hydraulique Régional, **BRLE distribue chaque année entre 100 et 120 Millions de m³ d'eau sous pression**. Cette ressource permet d'**alimenter plus d'1,5 million de personnes en été**, près de **5 000 agriculteurs, 6 000 particuliers et 150 entreprises**. BRLE met son expertise et son savoir-faire (études, travaux, conseil et vente de matériel d'irrigation) au service d'une irrigation plus responsable et économe des ressources en eau. BRLE a, par ailleurs, diversifié ses activités dans 4 domaines : prestation de services publics d'eau potable et assainissement pour le compte de Collectivités, participation à la gestion de grands ouvrages hydrauliques ainsi que leurs services associés, vente et installation de matériels d'irrigation, et prestations de services publics d'eau brute. Hors Région Occitanie, BRLE gère plusieurs barrages et retenues (SDEA, Charpal, Thiers, d'Echancieux, du Gué de la Chau, du Pas de Riot, Villerest, Saint Etienne, La Caserne au Mont Saint Michel avec VEOLIA).

» **BRL Ingénierie** est la filiale métier « **Ingénierie-Conseil** ». A ce titre, elle intervient d'une part au service **du développement du Réseau Hydraulique Régional**, et d'autre part comme **bureau d'études en France et à l'International dans les domaines de l'eau, de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Elle réalise des missions d'études, de conseil et de maîtrise d'œuvre pour des clients publics et privés**. Ses experts sont mobilisés sur les **grands défis du 21^{ème} siècle** : favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement, anticiper et accompagner l'adaptation au changement climatique et à la transition écologique et énergétique, préserver la biodiversité, lutter contre la raréfaction des ressources naturelles, les risques de pénuries alimentaires, les inondations, la submersion marine, l'appauvrissement des sols, etc.

Son savoir-faire est regroupé autour de 10 Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) : "eau potable et assainissement", "ouvrages hydrauliques et transferts", "eau agricole et sécurité alimentaire", "eau et risques", "gestion intégrée des ressources en eau", "mer et littoral", "navigation et port", "évaluation environnementale", "gestion de la biodiversité et développement durable" et "développement territorial".

BRL Ingénierie est membre de plusieurs pôles de compétitivité et organisations professionnelles en France comme à l'International, et ses interventions sur des projets emblématiques, lui ont valu d'être référencé par la plupart des grands bailleurs de fonds nationaux ou internationaux.

Pour mener à bien ses activités à l'international, BRL Ingénierie s'appuie sur une filiale à Abidjan (BRL Côte d'Ivoire), sur We Consult, en Ouganda (bureau d'études racheté dans le courant de l'année 2019), ainsi que sur des établissements « stables » (en Bolivie, Ethiopie..). Ses équipes interviennent également en concertation avec BRL Madagascar.

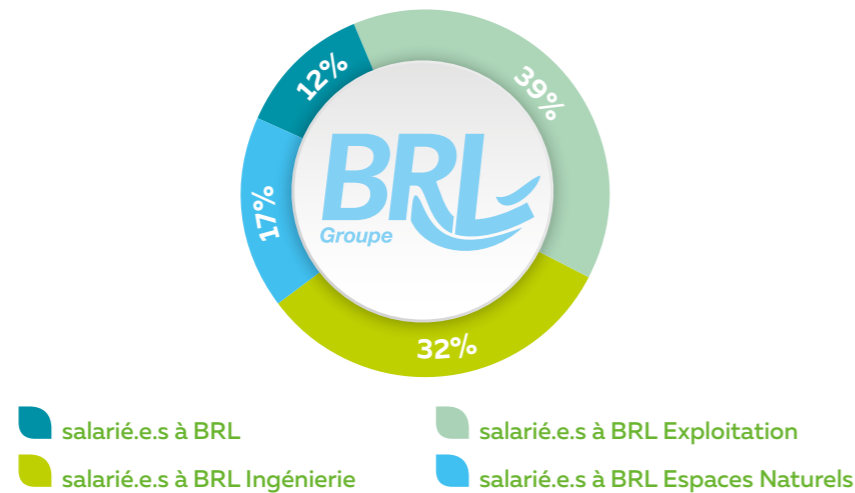
- » **BRL Espaces Naturels** est la filiale métier « végétal et espaces verts ». Spécialisée dans l'aménagement, la gestion et l'entretien de grands espaces paysagers, publics ou privés, elle dispose, avec les Pépinières BRL, d'un des plus vastes centres de production de végétaux ornementaux du sud de la France (à ce titre les productions ont le label « Sud de France »). BRL Espaces Naturels figure parmi les 5 plus importantes entreprises de son secteur sur la partie orientale de la région Occitanie.
- » **BRL Madagascar** est une filiale de BRL de droit malgache spécialisée en ingénierie territoriale et basée à Antananarivo. Elle intervient seule ou avec BRL Ingénierie sur les thématiques liées à l'eau, à l'environnement, à l'aménagement et au développement. BRL Madagascar détient par ailleurs 60 % d'une société de droit malgache, BEST, spécialisée en ingénierie sociale et socio-économique.

Effectifs France et international

L'effectif du Groupe BRL au 31 décembre 2019 est de 815 salarié.e.s dont :

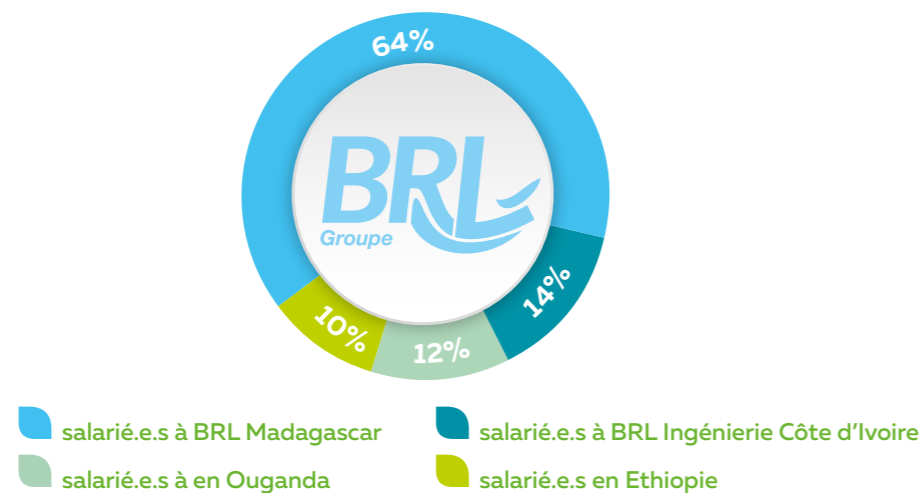
662 salarié.e.s sur le périmètre France répartis comme suit : 79 salarié.e.s à BRL, 256 salarié.e.s à BRL Exploitation, 216 salarié.e.s à BRL Ingénierie, 111 salariés à BRL Espaces Naturels.

Répartition des effectifs en France



153 salarié.e.s basés à l'international dont 98 salarié.e.s à BRL Madagascar, 21 salarié.e.s à BRL Ingénierie Côte d'Ivoire, 18 salarié.e.s en Ouganda, et 16 salarié.e.s en Ethiopie.

Répartition des effectifs à l'International



Répartition du Chiffre d'affaires du Groupe.

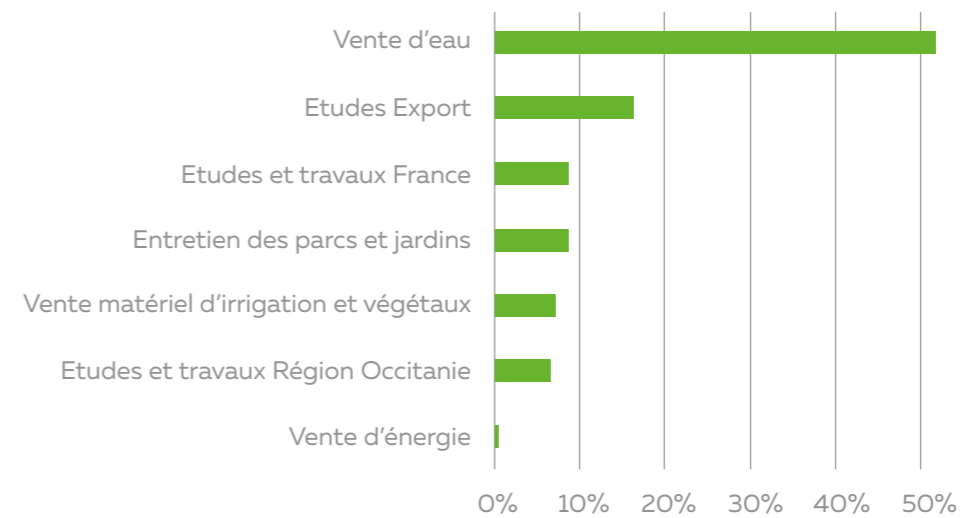
En 2019, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à **82,6 M€** (pour un résultat net consolidé de **2,396 M€**) dont 13,6 M€ à l'export. Sa répartition géographique est la suivante : 83,6 % en France dont 74,8 % en Région Occitanie, 16,4 % à l'export dont 12,5 % en Afrique, 2,5 % en Amérique Latine et Asie et 1,4 % en Méditerranée/Moyen Orient.

La vision des **administrateurs** et de la **Direction générale du Groupe** consiste à disposer de compétences et d'expertises couvrant l'ensemble du spectre de l'eau, en particulier la modélisation des ressources en eau, la gestion des usages de l'eau, la création et l'exploitation d'infrastructures hydrauliques, d'ouvrages en secteur littoral et en milieu marin, la gestion des éco-systèmes et la préservation des milieux aquatiques, des rivières et des zones côtières.

Les compétences et expertises s'adressent aussi bien à des études ciblées qu'à des démarches prospectives d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ou des études économétriques et d'évaluation des politiques publiques.

La répartition du chiffre d'affaires par métier est la suivante : 51,7 % sur les ventes d'eau dont 34,3 % en Eau agricole, 26,8 % en Eau potable, 13,9 % en Eau pour l'arrosage (hors agriculture), 25 % en Eau pour les process industriels ; 8,6 % sur l'entretien des parcs et jardins, 6,6 % sur les études et travaux en Région Occitanie et 8,8 % en France, 16,4 % sur les études Export et 7,4 % sur la vente de matériel d'irrigation et de végétaux et 0,5 % de vente d'énergie.

Répartition du chiffre d'affaires par métier



Les principaux clients du Groupe

Les **grands clients** du Groupe BRL sont principalement :

En France

Collectivités territoriales
Services de l'Etat
Industriels
Acteurs économiques

A l'International

Organismes
gouvernementaux
Industriels
Organismes
publics-privés

La typologie des clientèles varie selon les métiers du Groupe :

- » **BRL** : la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée est le client principal de la maison-mère (plus de 90 % du CA) avec, à la marge des activités de mandat de maîtrise d'ouvrage ou de concessions pour le compte de collectivités de l'Occitanie.
- » **BRL Exploitation** : cette filiale agit majoritairement en qualité de société fermière de BRL pour l'exploitation du RHR qui représente plus de 70 % de son CA. Les autres clients sont principalement des collectivités territoriales pour la gestion de services d'eau brute, d'eau potable et d'assainissement ou l'exploitation de grandes infrastructures hydrauliques sur le territoire national français.
- » **BRL Ingénierie** : BRLI réalise 54% de son CA à l'international pour des clients principalement publics ou parapublics financés par des fonds d'Etat ou des bailleurs internationaux (Banque Mondiale, Agence Française de Développement, Banque Européenne de Reconstruction et Développement, Banque Africaine de Développement, etc.). L'activité France est assurée principalement auprès de collectivités territoriales dans le cadre d'appels d'offres publics et plus marginalement auprès d'opérateurs privés spécialisés dans les métiers de l'aménagement, des travaux publics et de l'énergie.
- » **BRL Espaces Naturels** : la clientèle de BRLEN est concentrée sur les régions Occitanie et Provence Alpes Côte d'Azur. Elle est composée de collectivités et d'aménageurs publics ou privés, pour lesquels la filiale réalise des travaux et qui s'approvisionnent en végétaux auprès de ses pépinières.



Solutions-Objectifs de Développement Durable (ODD-ONU)

Mobiliser nos savoir-faire ...

en développant nos métiers et nos compétences...

Investisseur – Maître d’ouvrage – Holding :

Stratégie du Groupe

Opérateur de grands aménagements hydrauliques pour les collectivités publiques

Gestion d’actifs à long terme dans les secteurs de l’eau, l’énergie et l’environnement

Exploitant :

Gestion de grands ouvrages hydrauliques

Exploitant des services publics d’eau brute, d’eau potable et d’assainissement

Ingénieurs – Conseil :

Activités bureau d’études en France et à l’international dans les domaines de l’eau, l’environnement, la biodiversité, et l’aménagement du territoire

Gestionnaire des espaces verts :

Activités végétales et espaces verts : entretien paysager, pépinières

Supports Groupe :

Sécurisation des processus sensibles

Maîtrise des risques

Mutualisation des pratiques

Politique de ressources humaines au service de la performance

Sécurité juridique du groupe et des dirigeants

Principes de compliance

Démarches qualité, sécurité, environnement et responsabilité sociétale

Système d’information répondant aux besoins des métiers et à la stratégie du Groupe

Conditions financières, matérielles et d’hébergement de travail

Développement de la marque Employeur

Notoriété et réputation du Groupe et de ses activités

... pour bâtir des solutions durables avec nos parties prenantes,

dans les domaines de l’eau, l’environnement et la biodiversité en Occitanie, en France et à l’International...

Maître d’ouvrage et concessionnaire du Réseau Hydraulique Régional (RHR) pour la Région Occitanie : gestion du patrimoine, sûreté des installations

Sécurisation de l’alimentation en eau : réalisation du programme d’investissements Aqua Domitia et des réseaux de desserte hydroagricole

Maîtrise d’ouvrage des travaux de modernisation et d’extension du RHR

Conception, réalisation, gestion et exploitation d’infrastructures hydrauliques et sécurité des installations (eau brute, eau agricole, EUD, eau potable en gros) : équipement de stockage, transport d’eau, potabilisation, microcentrales, périmètres irrigués, distribution d’eau

Prestations d’exploitation de services publics d’eau brute et d’eau potable et assainissement : gestion qualité des eaux, maintenance du cycle de l’eau, relations clients-abonnés

Savoir-faire et expertises hydrauliques au service d’une irrigation et d’une consommation d’eau responsable et économe en ressource en France et à l’international: études de faisabilité, maîtrise d’œuvre, assistance à Maîtrise d’Ouvrage, expertise et conseil, vente de matériel d’irrigation

Aménagement, gestion et entretien de grands espaces paysagers, production de végétaux ornementaux du Sud de la France

IMPACT

... en respectant les populations, l’environnement et les générations futures

En intégrant les Objectifs du Développement Durable, en ayant conscience de ceux que nous impactons le plus



En pensant l’aménagement territorial en triple **A** :

- » **A**nticipation des besoins en eau
- » **A**daptation au changement climatique
- » **A**cceptation des solutions et projets

Promouvoir les démarches participatives avec les parties prenantes locales et en associant les citoyens

Modèle économique et objectifs de développement

L'objectif inscrit dans la stratégie « BRL Horizon 2020 » est de stabiliser l'activité du Groupe autour d'un chiffre d'affaires consolidé d'environ 75 M€ en année moyenne, hors effets exceptionnels.

Le modèle de développement promu est centré sur une démarche de croissance interne, avec marginalement des acquisitions de structures d'ingénierie à l'international pour asseoir son développement sur des régions à potentiel (Afrique et Amérique Latine).

La stratégie de développement s'appuie, en lien avec les axes stratégiques globaux du Groupe, sur une logique de conquête de nouveaux marchés, seul, ou selon la nature de l'opportunité de business, en collaboration avec des partenaires cotraitants sur d'autres secteurs économiques permettant d'élargir les opportunités de prospection. Cette orientation concerne aussi bien les opérations en France qu'à l'international lorsque les cahiers des charges des clients font appel à des approches ensemblières.

Dans une démarche d'enrichissement de l'offre de services et d'expertise à forte valeur ajoutée, le Groupe BRL, et plus particulièrement sa filiale BRL Ingénierie fait appel à des prestataires internationaux spécialisés français ou étrangers (consultants « free-lance ») pour enrichir les compétences et renforcer la pluridisciplinarité des équipes.

Cette agilité de management de projet permet au Groupe BRL de valoriser son savoir-faire d'agrégation de compétences, d'accroître son sens de l'innovation et ainsi de se positionner sur une large gamme d'appels d'offres.

Trajectoire du Groupe BRL jusqu'en 2040

Stratégie BRL Horizon 2020

Cadre Régional : Politique d'Intervention Régionale pour l'Eau, Schéma Régional des achats responsables (SPAPSER)
 Cadre National : Lois Grenelle 1 et 2, Ordonnance sur la Déclaration de Performance Extra-financière
 Cadre International : Norme ISO 26000, Global Reporting Initiative (GRI)
 Objectifs à échéance 2020 :
 » Investissements : 100 M€ pour Aqua Domitia/RHR
 » Internalisation: 20 % du CA consolidé à l'international
 » Innovation
 CA consolidé ≥ 75 M€ - Atteint dès 2019
 RN consolidé ≥ 1 M€ en moyenne sur le cycle stratégique - Atteint dès 2019
 Modèle intégré France et international sur les 3 métiers :
 Aménagement - Eau - Environnement

Stratégie BRL Cap 2025

Cadre Régional : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité du Territoire (SRADDET) Occitanie 2040, Scénario Région à Énergie Positive (REPOS) 2050.
 Cadre National : Loi PACTE, Décret sur les baisses de consommation énergétique des bâtiments tertiaires, loi d'orientation sur les mobilités, loi sur l'économie circulaire, Loi Décentralisation, Différenciation, Déconcentration dite « 3D »
 Cadre International : Global compact et ODD, Green Deal de l'UE
 Vision en 2025 :
 » Intensifier l'innovation
 » Adapter le modèle aux enjeux en cohérence avec la raison d'être
 » Accroître l'acceptabilité des changements
 » Promouvoir les talents et compétences

Perspectives 2030/2040

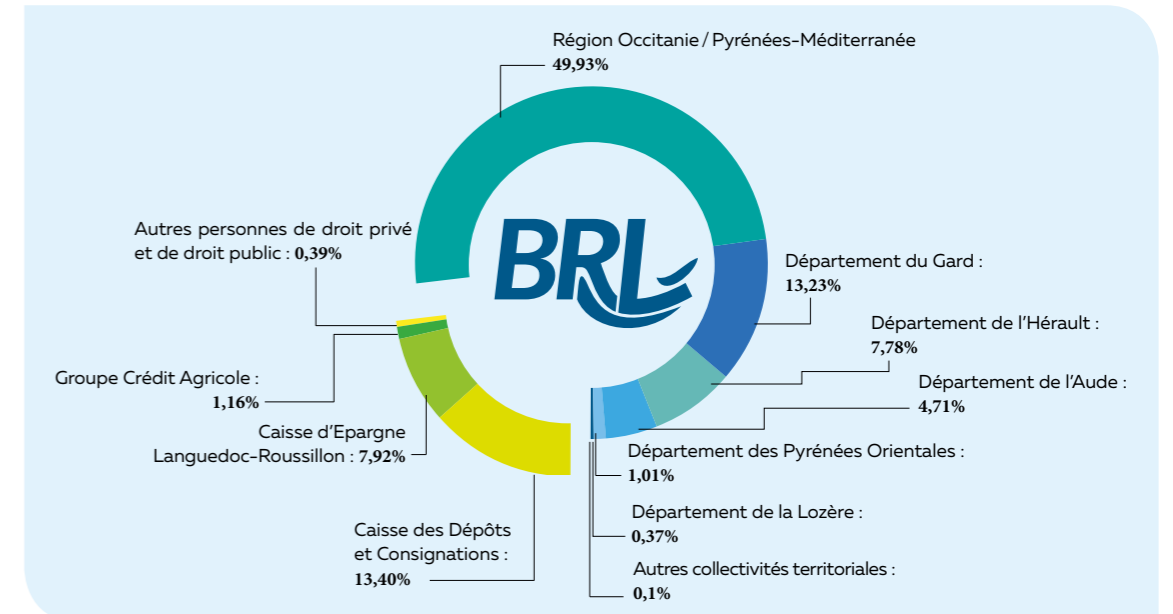
Cadre Régional : SRADDET Occitanie 2040, Scénario REPOS 2050
 Cadre International : Global compact, Green Deal de l'UE
 Grandes orientations :
 » Neutralité Carbone
 » Enjeux liés au dérèglement climatique et aux déplacements de populations
 » Enjeux générationnels

Organigramme juridique du Groupe BRL

Répartition du capital

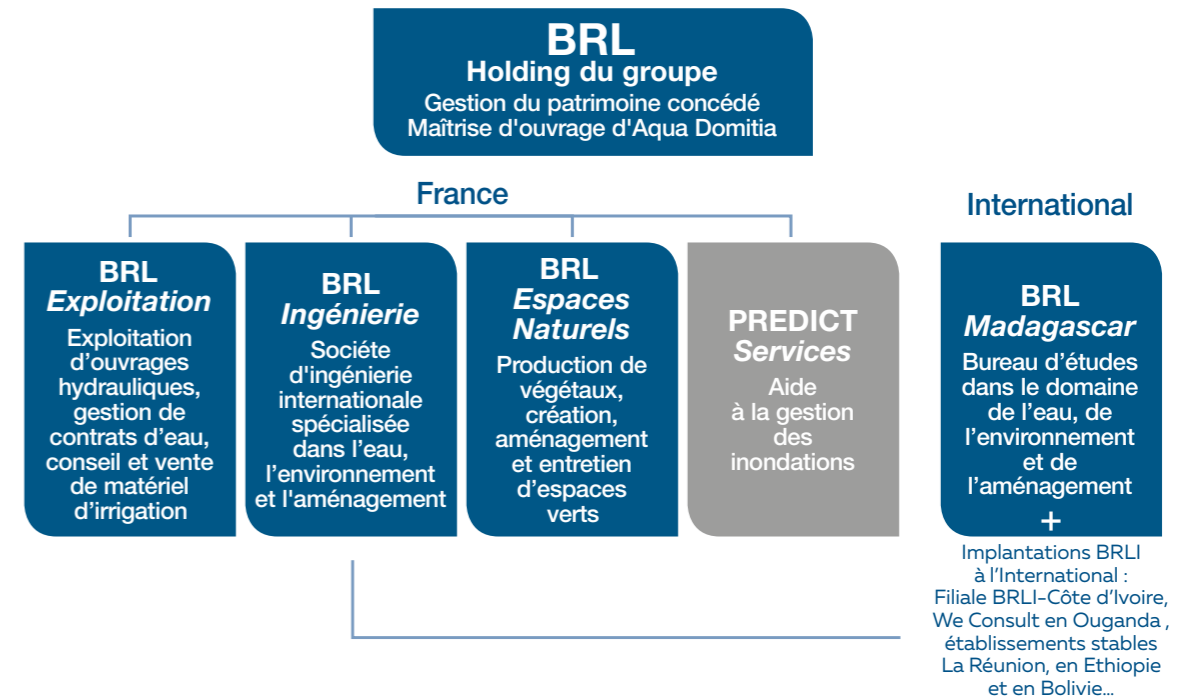
Total collectivités territoriales : **77,13%**

Total autres actionnaires : **22,87%**



BRL, la maison-mère du Groupe est une société anonyme d'économie mixte locale dont le capital est majoritairement détenu par des intérêts publics : la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et les Départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées Orientales, de la Lozère et diverses collectivités et organismes de droits publics.

Organisation et missions



BRL détient 100 % du capital social de BRL Exploitation, de BRL Espaces Naturels et de BRL Madagascar, et 99,62 % de BRL Ingénierie, les 0,38 % restants concernant des personnes physiques salariées (ou anciennement salariées) de BRL Ingénierie. BRL Ingénierie détient 100 % de BRL Ingénierie-Côte d'Ivoire et de We Consult en Ouganda, ainsi que des établissements stables de La Réunion, d'Éthiopie et de Bolivie.

Une stratégie du Groupe BRL Horizon 2020 qui s'appuie sur 4 enjeux sociétaux majeurs :

- » l'adaptation au **changement climatique** (enjeux sur les besoins en eau, les ressources et les énergies renouvelables ainsi que les nouveaux aménagements) ;
- » la **croissance de la population mondiale** avec un accroissement démographique permanent et saisonnier, constaté également au niveau local en région Occitanie (enjeux dans le développement de l'agriculture irriguée, le renforcement de l'accès à l'eau potable, le développement de l'assainissement) ;
- » le **développement des nouvelles technologies** (enjeux dans les nouveaux systèmes d'information sur l'eau, le monitoring des services publics et la maîtrise des coûts des services) ;
- » le **ralentissement de la croissance** et l'entrée dans un **nouvel âge économique** (enjeux liés à la raréfaction des financements publics et à la réassurance des risques).

Articulée autour de 3 grandes priorités :

- » **Investir 100 M€ en 3 ans en faveur du projet AQUA DOMITIA et de nouveaux réseaux hydro-agricoles**, en accord avec la nouvelle gouvernance territoriale.
- » **Intensifier le développement à l'export (afin d'atteindre 20 % du CA consolidé du Groupe)** et stabiliser les activités réalisées sur le marché national.
- » **Adapter en permanence le modèle du Groupe dans une dynamique de transformation** en lien avec :
 - **Les nouveaux enjeux sociétaux** : changement climatique, entreprise citoyenne, transition écologique, énergétique ;
 - **Les évolutions générationnelles et culturelles** ;
 - **La nouvelle donne économique**, concurrence intense sur le marché France avec baisse en volume et en marge ;
 - **L'évolution digitale** : mutations technologiques des systèmes d'informations et de traitement des données, sécurisation des systèmes numériques et informatiques, protection des données personnelles.

Avec des objectifs stratégiques spécifiques pour les 3 grands marchés :

- » **Région Occitanie** : continuer de développer notre position et d'investir sur le RHR afin, en particulier, d'achever la seconde phase du programme Aqua Domitia et de développer nos activités en réponse aux grands enjeux de l'eau et de l'environnement de l'Occitanie méditerranéenne ;
- » **France** : maintenir notre positionnement et consolider nos marges ;
- » **Export** : développer notre positionnement en ingénierie avec une priorité sur le modèle de croissance interne et des développements ciblés en croissance externe.

Cette stratégie est ensuite déclinée par plan d'affaires dans chacune des sociétés du groupe.

La politique RSE du Groupe BRL :

Dans le cadre du déploiement de cette stratégie, le Groupe BRL a structuré une politique de responsabilité sociétale autour de 4 grands axes comportant chacun 3 engagements :



- » **Un axe social**, inscrit dans notre politique des Ressources Humaines et déployé par le management opérationnel et la DRH. Il regroupe les actions à destination des salarié.e.s du Groupe (négociations collectives, actions de sensibilisation, initiatives sociales, formation professionnelle, politique d'égalité professionnelle, d'insertion, de démarches handi-accueillantes, etc.)
 - Engagement 1 : Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre toutes formes de discrimination
 - Engagement 2 : Favoriser le développement des compétences, la promotion des collaborateurs et la qualité du dialogue social
 - Engagement 3 : Préserver la santé et la sécurité des collaborateurs
- » **Un axe environnemental**, qui rassemble les actions innovantes en termes d'environnement conduites par les différentes sociétés du Groupe. Nous nous engageons dans la mise en œuvre ou le soutien de projets environnementaux originaux en lien avec nos métiers ou nos territoires d'intervention. Nous réalisons des actions en faveur des économies de ressources dans nos activités et pour celles de nos parties prenantes, en lien avec l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la promotion des énergies renouvelables, les modèles de gestion concertée des ressources en eau.
 - Engagement 1 : Intégrer la préservation de l'environnement dans l'ensemble des activités et s'adapter au changement climatique
 - Engagement 2 : Gérer la distribution de l'eau de manière responsable
 - Engagement 3 : Réduire les consommations de ressources et la production de déchets
- » **Un axe économique**, qui s'attache à identifier dans nos domaines d'activités stratégiques, ceux qui reposent sur des facteurs d'innovation, se démarquant de la concurrence, avec d'éventuels effets « leviers » en matière de création d'emplois internes et externes. Sont ainsi évalués des modes de redistribution économique des activités de BRL à l'égard de ses partenaires commerciaux notamment. Les relations du Groupe BRL sont progressivement renforcées auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire, en y associant les principes de l'économie circulaire.
 - Engagement 1 : Inscrire la RSE et le Développement Durable dans les démarches d'achats
 - Engagement 2 : Organiser la pérennité de l'activité
 - Engagement 3 : Inciter le déploiement des démarches RSE des partenaires économiques

» **Un axe solidarité, territoire et culture** qui porte sur l'implication du Groupe BRL dans des actions de soutien au monde associatif. Nous intervenons dans les domaines de la solidarité ou de l'aide au développement sur des projets en lien avec nos métiers ou nos territoires d'intervention en France et à l'international. Nous soutenons les initiatives locales à destination des publics en difficultés (jeunes, seniors, travailleurs en situation de handicap, travailleurs en situation d'insertion sociale, etc.), la participation ou la mise en valeur de projets culturels structurants.

- Engagement 1: Entretenir un dialogue structuré avec les parties prenantes locales
- Engagement 2 : Participer au développement et à la compétitivité des territoires
- Engagement 3 : Participer à la solidarité et au développement culturel des territoires

Sous l'impulsion de la Direction générale du Groupe, la démarche de Responsabilité Sociétale, confiée à la Direction Juridique et de la Responsabilité Sociétale (membre du Comité Exécutif du Groupe) depuis 2013, s'appuie sur l'ensemble des métiers pour en assurer à la fois le déploiement et son évolution au travers des retours des salarié.e.s et du management.

Une politique des Systèmes de Management Qualité totalement intégrée à la démarche RSE du Groupe BRL :

Les politiques des Systèmes de Management Qualité (SMQ) des sociétés du Groupe participent activement au déploiement de ce projet stratégique visant à garantir le développement de la société, avec :

- » Un accroissement de la satisfaction de nos clients ;
- » Une prise en compte des demandes de nos parties intéressées pertinentes ;
- » La détermination et le suivi des enjeux pertinents nécessaires à notre pérennité ;
- » Le respect des dispositions légales et réglementaires ;

Le déploiement de cette stratégie est sécurisé par un pilotage des risques et opportunités des principaux enjeux permettant

- » D'améliorer la performance de nos activités ;
- » D'assurer aux clients et parties intéressées pertinentes une prise en compte optimale de leurs exigences et demandes, et la gestion de leurs éventuelles réclamations.

Une approche prospective agile et durable :

Dans le cadre du déploiement de son projet stratégique, le Groupe BRL, par sa vocation et ses missions, accorde une attention particulière à la soutenabilité de son modèle économique ainsi qu'à la préservation de l'environnement et à l'impact territorial de ses activités. Cette attention et cette vigilance sont définies dans la politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise, avec une forte mobilisation du Comité exécutif du Groupe, du management et des salarié.e.s comme l'illustrent les rapports d'activités.

La dynamique de projet porté par BRL pour l'avenir s'inscrit dans une logique de « Triple A » :

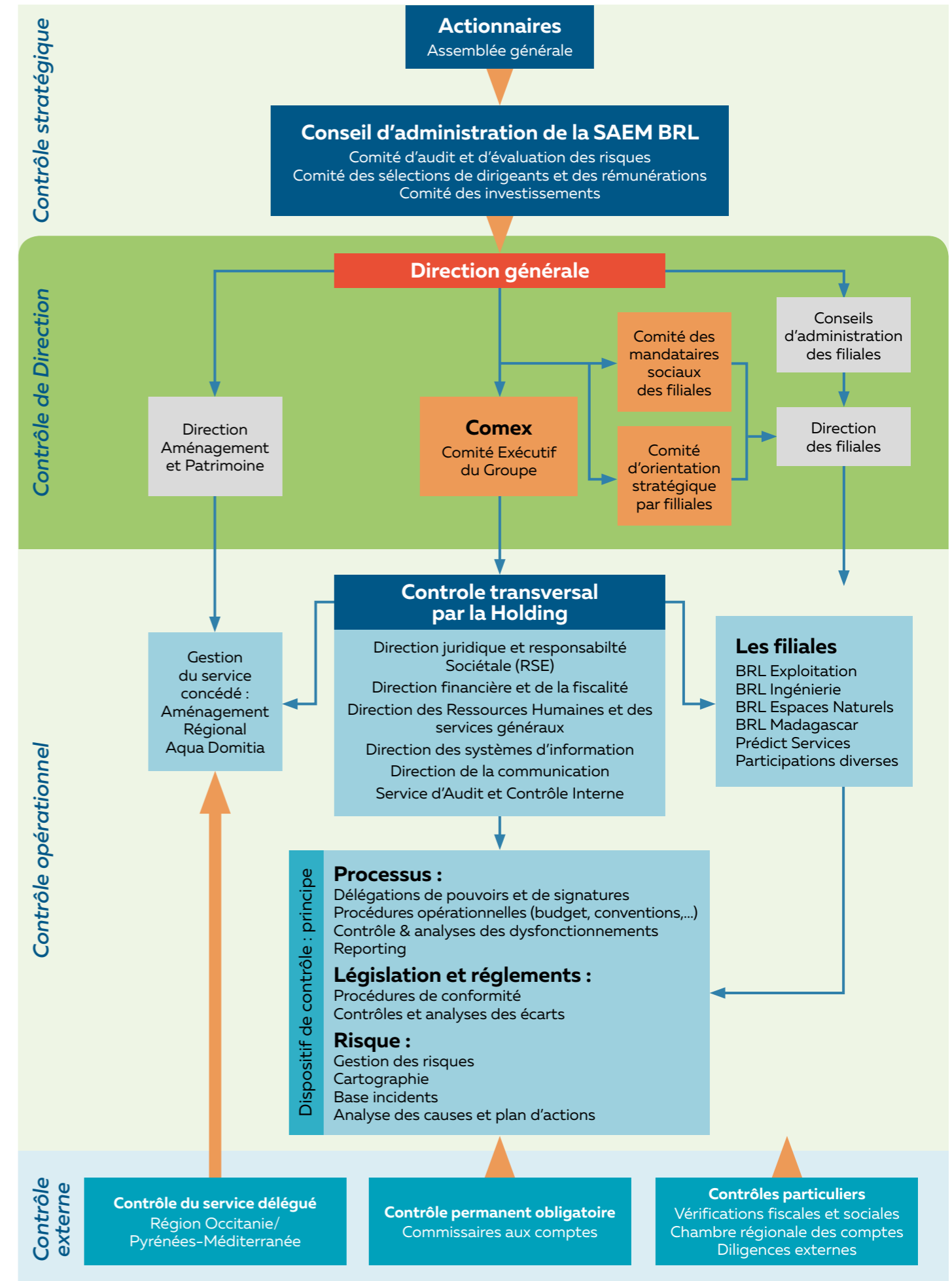
- » **A**...pour **Anticipation**
- » **A**...pour **Atténuation** et **Adaptation au Changement Climatique**
- » **A**...pour **Acceptation** des projets par les parties prenantes locales

Cette démarche guide, coordonne et oriente directement la manière d'agir et de se comporter de l'ensemble des équipes de BRL, favorisant ainsi la dynamique d'innovation du Groupe pour répondre aux enjeux territoriaux.

Gouvernance

Pour garantir le respect de ses obligations et de ses engagements auprès des parties prenantes, le Groupe BRL a défini depuis 2013 une gouvernance globale. Elle intègre 4 niveaux de contrôle et renforce la concertation avec la communauté des administrateurs (3 comités spécialisés rapportant au Conseil d'administration).

Dispositif de Gouvernance du Groupe BRL



3. Méthodologie de reporting

- Organisation et méthode de reporting

La déclaration de performance extra-financière (DPEF) est présentée dans un chapitre du rapport de gestion consolidé du Groupe BRL pour l'ensemble des sociétés concernées. La Direction Juridique et Responsabilité Sociétale du Groupe BRL (DJRSE) assure l'élaboration de cette DPEF et la collecte des données et informations nécessaires avant validation par la Direction générale du Groupe et adoption par le Conseil d'administration. Pour ce faire, elle s'appuie sur :

- » L'analyse du cadre légal
- » L'identification des outils de référence en matière de reporting et information RSE
- » La mise en concordance de la stratégie du Groupe et son SMQ avec les enjeux de la DPEF
- » L'identification des principaux risques et opportunités environnementaux, sociaux et sociétaux
- » La constitution des indicateurs RSE permettant le pilotage des risques/opportunités environnementaux, sociaux et sociétaux
- » La définition d'un protocole de reporting (définition de l'indicateur, périodicité, périmètre, source, unité de mesure, etc.)

Le modèle d'affaires a été construit par le Directeur général du Groupe, sur la Stratégie Horizon 2020 qui décrit les orientations métiers, marchés et clientèle. Il est annuellement actualisé et validé lors de l'établissement du rapport de gestion par le Conseil d'administration de BRL. Il fait également l'objet d'une évaluation en Conseil d'administration lors du bilan annuel d'avancement de la Stratégie du Groupe.

- Identification des risques

Le système de Management Qualité (SMQ) de la Maison-Mère synthétise les enjeux stratégiques du Groupe, en décrit les risques et opportunités, et les hiérarchise selon la grille d'évaluation des risques. Ces enjeux, risques et opportunités sont régulièrement révisés dans le cadre du pilotage du SMQ.

A ce titre, toutes les sociétés du Groupe BRL sont certifiées ISO 9001, chacune déclinant une cartographie des risques et opportunités. La filiale BRL Exploitation est également certifiée ISO 14001 et ISO 50001 ce qui lui permet de suivre les impacts environnementaux de ses activités.

En s'appuyant sur les enjeux de la stratégie du Groupe BRL Horizon 2020, les stratégies des filiales et les risques de l'ensemble des SMQ des sociétés du Groupe, les risques environnementaux, sociaux et sociétaux sont identifiés et validés par la Direction générale du Groupe permettant ainsi la construction des informations de la DPEF.

Ces risques de la DPEF, priorisés selon leur impact et probabilité d'occurrence, ont ensuite été rapprochés des catégories d'informations définies par le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pour identifier les 29 axes permettant le déploiement de la politique de responsabilité sociétale.

- Définition des axes et KPI pour la DPEF

Pour suivre l'avancement du déploiement de cette politique et l'efficacité des mesures mises en oeuvre, 13 indicateurs-clés de performance ont été retenus et sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Pour assurer la conformité et la cohérence des indicateurs de la DPEF, un protocole de reporting a été mis en place. Ce protocole décrit la définition et les modes de calculs des indicateurs, leurs périmètres et périodes d'étude.

- Période et périmètre de reporting

La période retenue pour la Déclaration de Performance Extra-Financière est l'année fiscale, qui correspond à l'année civile pour le Groupe BRL (1er janvier au 31 décembre) ;

Les indicateurs retenus et présentés ci-après concernent les sociétés du Groupe BRL (BRL, BRL Exploitation, BRL Ingénierie, BRL Espaces Naturels) à l'exception de BRL Madagascar, de BRLI Côte d'Ivoire et de We Consult en Ouganda qui sont hors périmètre France, des sociétés de droit étranger, et la société PREDICT Services (simple participation minoritaire) qui ont un impact peu significatif sur l'activité du Groupe. Ils portent soit au global sur l'ensemble des sociétés soit, lorsque cela est pertinent ou nécessaire, uniquement sur une société.

- Fiabilité de données

La relève des indicateurs est faite annuellement à l'occasion du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration et présenté à l'Assemblée générale d'approbation des comptes. Ces informations font l'objet également d'une vérification annuelle par un Organisme Tiers Indépendant.

- Outils de reporting

Les indicateurs extra-financiers sont issus de différents systèmes de collecte de données, en fonction de leur nature :

- » Les données environnementales viennent notamment des revues de processus encadrées de l'ISO 14001 de BRL, ainsi que du rapport annuel du RHR, des tableaux de suivi du Processus Qualité ISO 9001 de la Direction de l'Aménagement et du Patrimoine.
- » Les données sociales sont issues du Bilan Social et/ou du Rapport de situation Comparé, des fiches individuelles «expression des besoins» / Formation Professionnelle, du logiciel de paie.
- » Les données sociétales ont plusieurs sources telles que les tableaux de bord de suivi de la stratégie, le tableau de suivi du déploiement du Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD), de la Direction de l'Aménagement et du Patrimoine, et de l'outil CRM de BRLI.

- Règles d'intégration et d'exclusion

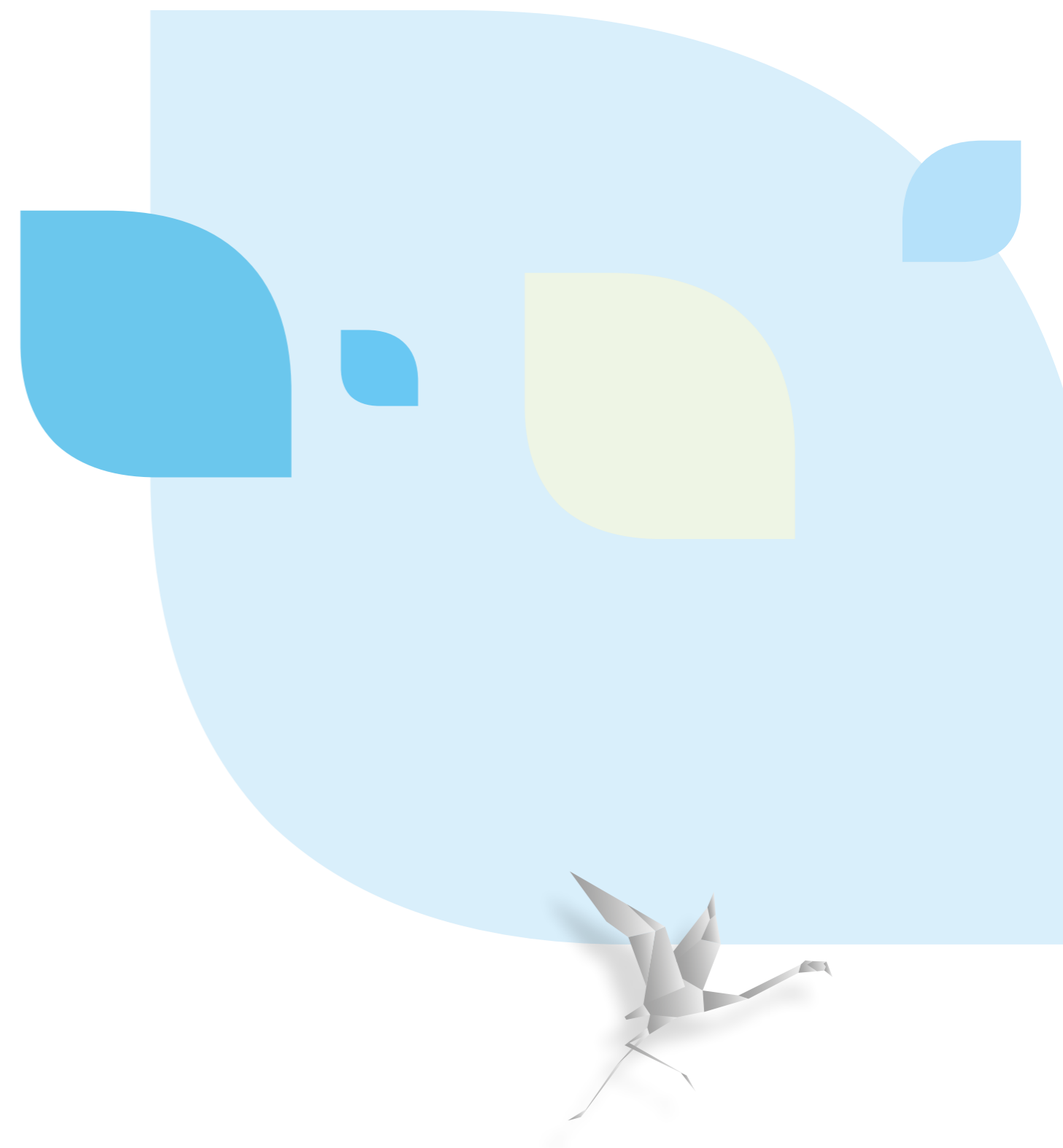
Du fait des activités du Groupe BRL, certaines thématiques relatives au Décret du 24 avril 2012 et à l'article 4 de la loi du 11 février 2016 relative à la lutte contre le changement climatique n'ont pas été jugées pertinentes : les engagements sociétaux en faveur de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire ainsi que les engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal et en faveur d'une alimentation responsable, équitable et durable.

En effet, les cœurs de métiers des sociétés du Groupe ne portent pas directement sur les sujets alimentaires et bien-être animal, ne participant pas directement à la production de denrées, même si l'acheminement d'eau pour l'irrigation des récoltes contribue à la production agricole régionale que les équipes soient sensibilisées et engagées dans la préservation de la biodiversité.

Tableau récapitulatif des risques RSE - Enjeux - KPI

Item	Catégorie	Intitulé du Risque	Description du risque	Intitulé d'Opportunité	Sous-catégorie	Axes associés	KPI
ENVIRONNEMENT							
1	Empreinte environnementale	Manque de maîtrise des impacts environnementaux & des pollutions	Définition : exposition liée à la raréfaction des ressources fossiles et naturelles, et à la volatilité des prix et la disponibilité des ressources. Mauvaise gestion de la ressource en eau, des déchets, des matières premières ou de l'énergie (gaspillage des matières premières). Non-respect des obligations de gestion des effluents, des émissions atmosphériques, des rejets dans l'eau, de la production de déchets (notamment les déchets dangereux) ainsi que nuisances ou autres pollutions. Mauvaise anticipation de l'évolution des normes environnementales.	Développement d'Aqua Domitia et du RHR	I. Politique environnementale II. Pollutions III. Economie circulaire	A1. Préservation de l'environnement dans les activités de gestion de l'eau A2. Maintenance et modernisation du patrimoine: limiter les impacts sur l'environnement et les tiers A3. Continuité du Service Public Régional de l'Eau, sécurisation de populations et de biens A4. Prévention en matière de pollutions A5. Utilisation raisonnée des ressources	Part du montant de la maintenance et de la modernisation du RHR / CA en % Rapport énergie totale consommée/volume total distribué RHR en kWh/m ³ (Moyenne Secteurs Est/Ouest/ Lauragais) Taux de rendement des réseaux en % Indice linéaire de perte IPL en m ³ /j/km
2	Exposition aux risques physiques du changement climatique et pérennité des activités	Non adaptation aux risques physiques liés au changement climatique pour les actifs du Groupe	Définition : dégradation des actifs du Groupe du fait d'événements climatiques extrêmes.	Trajectoire vers la neutralité Carbone en 2030 (énergies renouvelables, innovations, compensation carbone)	IV. Changement climatique et énergie	A6. Contrôle des émissions de gaz à effet de serre des activités du Groupe A7. Maîtrise de l'origine de la ressource en eau et de sa qualité A8. Qualité des origines des sources d'énergies (renouvelables) A9. Approvisionnement sécurisé de l'eau potable et brute (accroissement de la population permanente et saisonnière)	Part de la production d'énergie hydro-électrique par rapport à la consommation totale d'énergie en % Emission GES (déplacements routiers)/CA en Kg éqCO ₂ /K€ (périmètre BRLE) Emission GES (déplacements aériens)/CA en Kg éqCO ₂ /K€ (périmètre BRLLI export)
3	Les mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité	Atteinte aux espèces ou espaces protégés	Définition : non prise en compte de zones protégées ; non respect des restrictions légales concernant les espèces protégées/menacées, ou concernant des zones de biodiversité riche.	Développement des métiers, savoir-faire et compétences dans les domaines environnementaux et biodiversité : faire de BRL un acteur de référence	V. Protection de la biodiversité	A10. Respect et préservation de la biodiversité et des milieux naturels A11. Pertinence des études, conseils et maîtrise d'œuvre au profit de l'environnement	Part du budget mesures compensatoires en matière environnementale par rapport aux montants totaux des projets engagés en %
SOCIAL							
Item	Catégorie	Intitulé du Risque	Description du risque	Intitulé d'Opportunité	Sous-catégorie	Axes associés	KPI
4	Conditions de travail des salarié.e.s	Défaut de protection de la santé et sécurité des collaborateurs et dégradation des conditions de travail des salarié.e.s du Groupe	Définition : développement des risques psycho-sociaux, du harcèlement moral et/ou sexuel, de l'accidentologie (e.g risque électrique), mesures disciplinaires inadéquates (e.g licenciements abusifs), déséquilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, environnement de travail inadapté, charge de travail trop importante.	Qualité de vie au travail (santé et bien-être des salarié.e.s, confiance, attractivité)	VI. Organisation du Travail VII. Santé et sécurité	A12. Favorisation des conditions harmonieuses de travail A13. Prévention des Risques-Psycho-Sociaux (RPS) A14. Optimisation et amélioration des conditions de travail : santé et sécurité au travail A15. Sécurité des salarié.e.s lors des déplacements à l'international	% Fin de CDI/nombre de CDI total (groupe et par société) Taux de fréquence AT Taux de gravité AT
5	Dialogue social	Détérioration du dialogue social entre l'employeur et les collaborateurs (dont les IRP)	Définition : climat de tension entre instances représentantes du personnel et la direction, grève.	Ecoute des salarié.e.s, expression de leurs attentes	VIII. Relations sociales	A16. Promotion de la négociation collective et la qualité du dialogue social	% d'accords signés par tous les syndicats par rapport au nombre d'accords négociés
6	Gestion de l'employabilité et de la transformation des métiers	Gestion des compétences inadaptée	Définition : gestion prévisionnelle des carrières insuffisante, manque de formation, inadéquation des compétences avec la stratégie de l'organisation, perte de savoir-faire clé pour la continuité de l'activité, notamment dans le cas des réorganisations.	Montée en compétences, fidélisation des talents, Marque Employeur	IX. Emploi X. Formation	A17. Alignement entre gestion des carrières et des compétences et stratégie du Groupe A18. Favorisation du développement des métiers et des savoir-faire A19. Renforcement des pratiques et compétences managériales	% de salarié.e.s formés/total nombre de salarié.e.s (Groupe et par société)
7	Egalité de traitement, diversité & inclusion	Discriminations, manque de diversité (y compris mixité), non respect de l'égalité des chances	Définition : discrimination et/ou traitement inégal des candidats/salariés (salaires, évolutions de carrières et/ou traitement) basés sur le genre, l'appartenance ethnique, la religion ou les croyances, le handicap, la nationalité, l'orientation sexuelle et/ou tous types de motifs non liés aux exigences des tâches qu'un individu est chargé d'accomplir.	Enrichissement des échanges et ouverture au monde et aux talents : égalité des chances, égalité de traitement, diversité	XI. Egalité de traitement	A20. Promotion de l'égalité de traitement dans le respect des diversités A21. Favorisation de la coopération intergénérationnelle	% de salarié.e.s en situation de handicap par société
SOCIÉTAL							
Item	Catégorie	Intitulé du Risque	Description du risque	Intitulé d'Opportunité	Sous-catégorie	Axes associés	KPI
8	Empreinte socio-économique et implication dans la vie des territoires	Désengagement dans la vie des territoires (en tant qu'employeur, acheteur et partenaire/ mécène)	Définition : désengagement de la société dans le soutien qu'elle peut apporter en tant qu'entreprise active sur son territoire (en tant qu'employeur de premier plan, qu'acheteur et mécène/sponsor dans la vie sociale, culturelle et sportive de son territoire).	Equilibre des relations économiques et commerciales dans le respect des parties prenantes, nouer de nouveaux partenariats	XII. Engagement sociétaux en faveur du développement durable	A22. Concertation avec les parties intéressées sur les projets d'investissements structurants A23. Dialogue structuré avec les parties prenantes locales A24. Contribution au développement et à la compétitivité des territoires A25. Solidarité pour le développement culturel des territoires	Taux de réalisation du budget de mécénat (ratio montant dépensé / montant autorisé)
	NA	pas de risque identifié au vu des actions en place	pas de risque identifié au vu des actions en place		XIII. Sous-traitance et fournisseurs	A26. Equilibre dans la relation d'achats responsables avec les autres acteurs économiques	NA
9	Sécurité et confidentialité des données	Violation des systèmes d'informations et non protection des données personnelles (actionnaires, clients et salarié.e.s)	Définition : extinction/inaccessibilité des outils informatiques ; intrusion dans les systèmes informatiques et cybercriminalité ; collecte et exploitation des données personnelles des clients/salariés sans leur consentement.	Systèmes d'informations sûrs, performants et efficaces	XIV. Transition numérique	A27. Performance des systèmes d'informations et de gestion de moyens A28. Protection des données personnelles	Taux de réalisation des recommandations issues de l'audit RGPD mené Dispositifs mis en œuvre dans le cadre du RGPD
10	Loyauté des pratiques	Absence de politique et de prévention de lutte contre la corruption, le trafic d'influence, le favoritisme et les conflits d'intérêt	Définition : risques de corruption et de «mauvaises» pratiques concurrentielles selon l'implantation géographique et les parties prenantes (utilisateurs, clients amonts, partenaires dans les parcs, fournisseurs).	Ethique des relations d'affaires	XV. Loyauté de pratiques	A29. Politique d'intégrité	Nombre de chartes éthiques signées rapporté au nombre de marchés signés à l'international

INDICATEURS DE PERFORMANCE DES RISQUES RSE	RELEVÉ 2019	
KPI 1 : Emission GES Déplacements par rapport au CA - Emission GES (déplacements routiers)/CA (périmètre BRLE) - Emission GES (déplacements aériens)/CA (périmètre BRLI export)	18,04 KgeqCO ₂ /K€	82,27 Kg eqCO ₂ /K€
KPI 2 : Suivi énergétique - Rapport énergie totale consommée/volume total distribué RHR en kWh/m ³ (Moyenne Secteurs Est/ Ouest) - Part de la production d'énergie hydro-électrique par rapport à la consommation totale d'énergie RHR	0,67 kWh/m ³	6 %
KPI 3 : Engagement environnemental - éviter/réduire/compenser Part du budget mesures compensatoires en matière environnementale par rapport aux montants totaux des projets engagés	0 %	(0 K€ / 7,8 M€)
KPI 4 : Performance des réseaux - Taux de rendement des réseaux - Indice de perte linéaire (IPL)	73%	27,4 m ³ /j/km
KPI 5 : Suivi de la modernisation du RHR (Réseau Hydraulique Régional) Part du montant de la maintenance et de la modernisation du RHR par rapport au CA de la concession régionale	16,30 %	(Maintenance 3 709 k€ + Modernisation 2 608 k€ / CA : 38 750 k€)
KPI 6 : Fidélisation du personnel % Fin de CDI/nombre de CDI total (Groupe et par société)	Fin de CDI Groupe : 4,33 % BRL : 1,4 % BRLE : 4,22 % BRLI : 4,81 % BRLEN : 6,11 %	
KPI 7 : Suivi de la sécurité au travail % Accidents du travail - Taux de fréquence - Taux de gravité (données disponibles au 31 janvier 2020)	Taux de fréquence Groupe : 15,04 BRL : 27,22 BRLE : 11,38 BRLI : 0 BRLEN : 44,14	Taux de gravité Groupe : 0,57 BRL : 0,21 BRLE : 0,61 BRLI : 0 BRLEN : 1,85
KPI 8 : Evolution des compétences Part de salarié.e.s formés sur le total de salarié.e.s (Groupe et par société) (données disponibles au 31 janvier 2020)	Groupe : 61 % BRL : 76%* BRLE : 79 % BRLI : 47 % BRLEN : 30 %	
KPI 9 : Qualité du dialogue social % d'accords signés par tous les syndicats par rapport au nombre d'accords négociés	100% (6 accords signés en 2019 sur 6 négociés)	
KPI 10 : Lutte contre les discriminations % de salarié.e.s en situation de handicap par société	Groupe : 3,9% BRL : 4 % BRLE : 4,9 % BRLI : 1 % BRLEN : 8%	
KPI 11 : Politique d'intégrité Nombre de chartes éthiques signées rapporté au nombre de marchés signés à l'international	100 %	
KPI 12 : Dispositifs mis en œuvre dans le cadre du RGPD Taux de réalisation des recommandations issues de l'audit RGPD mené	- totalement déployées : 65 % - partiellement déployées : 20 % - restant à traiter : 15 %	
KPI 13 : Engagement sociétal % de réalisation du budget de mécénat (ratio montant dépensé / montant autorisé)	100 %	



4. Actions mises en œuvre pour maîtriser les enjeux et leurs résultats

Le Groupe BRL a poursuivi en 2019 la prise en compte dans ses activités d'engagements en matière de développement durable, couvrant l'ensemble de ses sociétés, tous sites confondus, et tous ses collaborateurs. Ils sont impulsés au plus haut niveau par la Direction générale du Groupe et soutenus par un déploiement impliquant l'ensemble du management, et partagés régulièrement avec les représentants du personnel et les salarié.e.s, à qui sont présentées les opérations réalisées.

Domaine Environnemental

I - Empreinte Environnementale

Politique Environnementale

Les engagements du Groupe BRL en matière de préservation de l'environnement et de maîtrise des risques liés au changement climatique sont déclinés par l'intermédiaire d'une approche systémique et structurée autour d'un Système de Management Environnemental (SME), par la R&D et l'innovation des méthodes.

Au sein de la filiale BRL Exploitation, la maturité du Système de Management de l'Environnement (SME) est confirmée par la certification ISO 14 001 obtenue depuis 2012, l'audit de renouvellement de la certification ayant eu lieu en 2018. Les engagements du SME visent la maîtrise des consommations d'énergie, la réduction et la maîtrise des rejets vers le milieu naturel, la limitation de la production de déchets et l'amélioration de leur valorisation, l'achat de produits et services économes en énergie et l'amélioration de la performance énergétique.

Maintenance et modernisation du patrimoine

Dans le but de limiter les impacts sur l'environnement et les tiers, le Groupe BRL déploie une stratégie de maintenance et modernisation du patrimoine, avec la programmation de travaux de renouvellement et de maintenance des équipements, de remise en état des ouvrages de la Concession Régionale et de modernisation des infrastructures. Ces travaux sont menés dans l'objectif d'améliorer le service de l'eau, tout en respectant l'évolution de la réglementation, en fonction des possibilités techniques offertes par les nouveaux équipements industriels et les nouvelles technologies (notamment plus économes en énergie). Cette démarche engagée depuis plusieurs années doit se poursuivre pour faire évoluer l'ensemble des stations et ouvrages stratégiques de la Concession Régionale.

La rubrique maintenance regroupe les programmes "classiques" de renouvellement ou de remise en état des ouvrages et des équipements de la Concession Régionale dans les domaines électriques, électromécaniques, génie civil, mécaniques, réseaux, ainsi que des opérations de maintenance "exceptionnelles", complétées enfin par des interventions urgentes ou stratégiques, appelées maintenance "programmée".

La rubrique modernisation porte principalement sur les opérations de modernisation des stations de pompage, des stations de production d'eau potable, des ouvrages connexes, et des équipements :

- » modernisation des systèmes d'automatisme,
- » mise en conformité réglementaire et préservation de l'environnement,
- » amélioration des systèmes de protection et de sécurité du personnel et de manutention,
- » installation de groupes de pompage intermédiaires pour mieux répondre aux demandes plus soutenues en demi-saison,
- » installation de groupes de pompage de secours sur certaines installations, mise en place de systèmes de télégestion des ouvrages permettant de réduire les temps de coupure d'eau et d'améliorer les interventions du personnel d'entretien,

- » amélioration des protections des ouvrages et réseaux,
- » installation d'équipements de métrologie et d'instrumentation sur les ouvrages,
- » renforcement de la capacité de pompage de stations saturées,
- » renforcement et sécurisation d'usines de production d'eau potable.

Pour l'année 2019, la rubrique modernisation a porté sur les opérations spécifiques suivantes :

- Sécurisation de la desserte de la station de Vauguières, avec l'installation d'une alimentation électrique et d'un raccordement hydraulique permettant un pompage direct dans le canal,
- Installation d'appareillage de mesure des débits sur plusieurs antennes des réseaux de Réals permettant d'améliorer la métrologie de ces ouvrages,
- Amélioration des automatismes de la station de Puech de Labade avec télétransmission et création d'un synoptique sur le système de télégestion, permettant de reporter à distance la position des vannes,
- Application de la mise en conformité réglementaire de la prise au Rhône et des canaux de BRL avec le lancement des études de danger et des visites techniques approfondies,
- Sécurisation de l'alimentation en énergie électrique des ouvrages de traitement d'eau potable de BRL et l'installation d'inverseurs de source pour démarrage automatique des groupes électrogènes,
- Sécurisation des données domaniales de BRL par dématérialisation des actes de servitude et intégration dans une base de données.

Indicateurs	2019	2018	2017
KPI 5 : Suivi de la modernisation du RHR			
Part du montant de la maintenance et de la modernisation du RHR par rapport au chiffre d'affaires de la concession régionale	16,30 %	27,08 %	14,07 %

L'évolution de l'indicateur entre 2018 et 2019 est principalement lié aux travaux de modernisation de la station de potabilisation de Puech de Labade, réalisés en 2018 et 2019 (réalisation à 70 %, soit 4,1 M€ HT, en 2018 contre 30%, soit 1,7 M€ HT, en 2019). Le budget global de modernisation est ainsi passé de 5,76 M€ HT en 2018 à 2,61 M€ HT en 2019.

L'engagement du Groupe BRL pour assurer la continuité du Service Public Régional de l'Eau du RHR se traduit notamment par un service 24 h/24 et 365 jours par an, pour l'exploitation de l'ensemble des ouvrages. Pour cela, BRLE dispose de la cellule d'ordonnancement Concert'Eau pendant les heures de travail réalisées en journée la semaine, et d'un système de télésurveillance et de personnels d'astreinte pour la nuit, les jours fériés et les week-ends. Les équipes de terrain de BRLE reçoivent l'appui de la Direction Technique du siège de BRLE à Nîmes pour les opérations de maintenance patrimoniale et de modernisation, ou en cas de problème technique grave.

Cette direction assure aux différents sites des prestations d'appuis opérationnels homogènes, l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes de maintenance, de gros entretiens et de modernisation, la gestion du système de télésurveillance des équipements, la coordination de la sécurité et les expertises techniques.

BRLE a mis une nouvelle organisation transversale en place en 2019 par métier et non plus par zone géographique pour améliorer son savoir-faire et son efficacité par rapport aux nouveaux besoins des clients et pour répondre aux sollicitations des ouvrages dans des années particulièrement sèches voire caniculaires comme cela a été constaté cette année.

Cette configuration climatique, aujourd'hui exceptionnelle, risque de se reproduire de plus en plus fréquemment dans l'avenir. Le Groupe BRL s'en préoccupe et va anticiper les changements climatiques à venir dans la relation clients et dans la mise en place de nouvelles techniques d'exploitation et de maintenance des ouvrages.

Dans la perspective d'assurer le rendement et de garantir la continuité du service de l'eau, une étude sur l'amélioration des performances des réseaux des systèmes Orb – Hérault – Portiragnes a permis de valider les méthodes visant à réduire les pertes en eau. Ces méthodes ont également été déclinées sur d'autres parties du RHR.

Au niveau des canaux :

- » Mise en place de capteurs de débits entre biefs (vannes Rubicon) pour améliorer le calcul des efficacités,
- » Tests de nouvelles techniques d'étanchéité « globales » par membranes sur le canal A,
- » Analyse des désordres pour choix des techniques les plus adaptées : confortement et étanchéité sur les biefs aux plus faibles efficacités.

Au niveau des conduites sous pression :

- » Remplacement progressif des compteurs mécaniques d'Eau brute et d'Eau potable en gros par des compteurs télérelevés sur les années 2019-2020, pour un suivi plus fin des consommations de ces gros consommateurs,
- » Augmentation de la mise en place de tubulures télérelevées (Yzatec) sur des périmètres saturés ou sub saturés, afin d'améliorer l'alerte en cas de fuites et d'augmenter la réactivité des interventions des équipes pour limiter les volumes d'eau perdus,
- » Recherche de partenariats avec des entreprises innovantes pour la réparation des conduites sous pression par l'intérieur,
- » Poursuite de l'effort de maintenance préventif des appareils de protection des réseaux.

Indicateurs	2019*	2018	2017
KPI 4 : Performance des réseaux			
Taux de rendement ¹ des réseaux en % (hors Lauragais)	73 %	78 %	72 %
Indice de perte linéaire ² (m ³ /j/km) (hors Lauragais)	27,4 m ³ /j/km	16,1 m ³ /j/km	26,5 m ³ /j/km

En 2019 les décalages de périodes de relèves dans l'analyse de l'indicateur influent fortement l'assiette des volumes de référence avec un impact direct sur les valeurs des rendements. Cette différence se ressent essentiellement sur l'année 2018 pour laquelle la relève a été réalisée plus tardivement pour des raisons purement techniques. Les valeurs de rendement et d'indice linéaire les plus représentatives de la performance du réseau du RHR étant celles de 2017 et 2019 en cohérence avec les valeurs historisées ces dernières années.

1 - **Le taux de rendement** est le rapport entre le volume d'eau vendu aux consommateurs et le volume mis en distribution, exprimé en pourcentage. Plus le rendement est élevé, moins les pertes d'eau sont importantes. Les pertes d'eau sont caractérisées par des fuites, l'utilisation d'eau pour les besoins de services (défense incendie, purges pour la qualité de l'eau, nettoyage d'ouvrages, etc.), vols d'eau, sous-comptages.

La valeur de ce rendement et surtout son évolution au fil des années sont des indicateurs de la politique de lutte engagée par l'entreprise contre les pertes d'eau en réseau. Sur le plan environnemental, cela permet de cibler les actions pour améliorer les performances des installations en vue de limiter les prélèvements sur la ressource en eau et réduire les consommations énergétiques.

2 - **L'indice de perte linéaire** en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume d'eau vendu. Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les clients.

Pollutions et Economie Circulaire

Dans le cadre de son engagement pour la **prévention des pollutions** et grâce à la dynamique de son système de management environnemental, BRLE s'attache à réduire les pollutions lors de l'exploitation de la ressource. BRLE gère aussi bien les pollutions créées par les sites d'exploitation sur les milieux comme le déversement d'hydrocarbures, les pollutions liées à l'utilisation des réactifs dans les stations de traitement, que les pollutions dites « subies » sur le canal comme par exemple un déversement de polluants (hydrocarbures etc.) par un tiers. A cette fin et pour garantir une gestion efficace, BRLE a développé une approche globale d'analyse environnementale annuelle permettant de dresser un état des lieux, d'affiner la politique environnementale et de proposer des objectifs environnementaux.

L'attention est donc portée sur l'identification des aspects environnementaux et leurs impacts, sur l'analyse de leur importance (gradation), sur la priorisation du traitement des impacts les plus significatifs, et la mise en œuvre des actions de maîtrise pour supprimer ou diminuer l'impact.

Parallèlement, l'analyse environnementale menée lors de situations accidentelles permet de mettre en œuvre des actions rapides pour minimiser et maîtriser les impacts. Les situations d'urgence sont définies dans l'analyse environnementale (pollution, incendie, fuite de gaz, etc.) réalisée pour la certification ISO 14001. Des fiches ont été établies afin de maîtriser ces situations d'urgence et des simulations sont régulièrement réalisées par les secteurs d'exploitation.

Par ailleurs, le Groupe BRL cherche à améliorer continuellement la réduction de l'impact des rejets de ses activités. La **gestion des déchets**, devenue un enjeu important de l'activité de BRLE, vise à réduire les quantités de déchets émis par la mise en place de filières de tri ou de recyclage sur les secteurs d'exploitation, permettant de mieux valoriser les déchets produits. Les principaux déchets générés par l'ensemble des activités de BRLE sont les boues de traitement, la ferraille, les calcaires inertes, les cartons et papiers, ainsi que divers déchets industriels ou autres déposés sans autorisation sur les terrains de BRL par des tiers. En 2019, 450 tonnes de déchets ont ainsi été collectés et ont pu être valorisés à 69%.

Dans cette même direction, le traitement et le recyclage des déchets polluants et des déchets végétaux, l'utilisation limitée des traitements phytosanitaires, les contrôles réguliers sur le stockage et le suivi de solutions alternatives aux traitements phytosanitaires sont des actions suivies par la filiale BRL Espaces Naturels.

Utilisation raisonnée des ressources : innovation et sensibilisation

Afin de contribuer à l'**utilisation raisonnée des ressources**, BRLE développe plusieurs programmes d'informations et de sensibilisation tels que « l'avertissement hebdomadaire » pour les irrigants (opération réalisée annuellement entre les mois d'avril et septembre, à raison d'un bulletin par semaine décliné sur 5 zones du RHR et pour les principales cultures),

- » En 2019, le pilote d'un Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour l'irrigation de la vigne, réalisé par les équipes de BRLE, a été lancé. Il consiste, à partir d'un modèle de consommation d'eau du sol, élaboré par l'Institut de la Vigne et du Vin (IFV), à anticiper le démarrage des irrigations après épuisement du « stock sol » d'eau et de la réalimentation par les pluies. Cet OAD est alimenté par des données météorologiques spatialisées au km². Les valeurs agronomiques sont approchées par le type de vin souhaité, le type de plantation et la capacité de stockage du sol.

La première version de cette application a été mise en test avec succès chez des producteurs et des techniciens de la filière. 2020 sera en principe l'année de lancement à destination de tous les viticulteurs clients de BRL.

Un programme de formation des viticulteurs de la région a été déployé entre 2014 et 2018 sous forme de réunions et d'édition d'un bulletin de conseil « vigne » sur chaque nouveau périmètre, en partenariat avec les Chambres d'Agriculture Départementales et l'Institut français de la Vigne et du Vin. En 2019, l'action a été prolongée sur les parcelles de références de ces extensions avec :

- le suivi des parcelles de démonstration,
 - un service d'assistance à la gestion des irrigations,
 - la diffusion de documents de référence « mémento irrigation agricole ».
- » En matière d'innovation, BRLE est porteur d'un projet pilote de réutilisation des eaux usées pour l'irrigation de la vigne sur la commune de Roquefort-des-Corbières. D'un coût global de plus de 362 000 euros cofinancé à 50% par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, ce projet répond à un triple objectif : offrir une nouvelle ressource renouvelable pour favoriser la résilience au changement climatique des productions agricoles ; proposer un modèle simple,

qualitatif et adapté aux impératifs financiers des agriculteurs, reproductibles sur d'autres territoires ; contribuer à la préservation de la lagune de Bages en diminuant les rejets de pollution dans celle-ci.

Conduit en partenariat avec la cave coopérative viticole "Cap Leucate" et les viticulteurs de Roquefort-des-Corbières (ASL du Rieu), il a bénéficié de l'appui de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne et de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) pour le suivi hydrique des plantes et du sol.

Après 2 ans d'expérimentation, cette filière de production répond pleinement aux besoins et a permis l'inauguration le 16 juillet 2019, d'un réseau d'irrigation en goutte à goutte de 15 hectares.

II. Exposition aux risques physiques du changement climatique et pérennité des activités

Changement climatique et économie des ressources

Le défi du changement climatique est une préoccupation au cœur des métiers du Groupe BRL. Au regard de l'impact direct sur l'environnement en termes de contrôle des émissions de gaz à effet de serre, le Groupe BRL réalise périodiquement un Bilan Carbone de l'ensemble de ses activités. Le dernier bilan de 2018 donnait un résultat de 24800 T_{eq}CO₂ sur les données de l'année 2017 ce qui représente 6% de réduction des émissions GES par rapport au Bilan 2015 sur les données 2013. Ces conclusions ont permis d'envisager de nouvelles pistes et de poursuivre celles en cours, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les activités du Groupe. Les actions déployées sont axées sur la consommation d'énergie, les émissions liées aux intrants, ainsi qu'aux émissions liées aux déplacements professionnels et domicile/travail, traitées dans le cadre du Plan de Mobilité d'entreprise.

L'engagement de BRL pour une mobilité responsable s'est renforcé en 2019. Le nombre de véhicules électriques des flottes des sociétés a été augmenté par rapport à 2018 (passant de 5 à 8 véhicules électriques entre 2018 et 2019, et de 1 à 7 véhicules hybrides). Les salarié.e.s de BRL utilisent davantage les transports en commun cette année, avec 53 salariés du siège ayant déclaré avoir un abonnement train ou bus (alors qu'ils étaient 21 en 2018). Le Groupe se mobilise pour favoriser la mobilité douce en augmentant le nombre d'animations destinées aux cyclistes (de 3 en 2018 à 5 en 2019). BRL s'implique aussi dans la recherche d'outils innovants pour promouvoir le covoiturage : une expérimentation a été lancée à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, sur l'utilisation de l'application BlaBlaLines, destinée à mettre en relation des covoitureurs pour leurs trajets domicile-travail.

S'agissant de la consommation de ressources au siège social du Groupe et suite à l'audit énergétique du siège réalisé en 2015 et au Bilan Carbone 2018, un programme d'investissement en faveur des économies d'énergie a été déployé dont les principales actions ont porté sur l'installation d'une pompe à chaleur et d'une chaudière à gaz, le remplacement progressif des luminaires intérieurs et extérieurs et l'étude de la possible modulation de la ventilation.

Dans le but de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs/trices à une utilisation raisonnée des ressources, une plaquette disponible sur l'intranet, « Nos éco-gestes au bureau » formalise les bonnes pratiques à adopter en matière de consommation de papier, d'éclairage, d'utilisation des ordinateurs et systèmes d'impression, et de tri des déchets.

Concernant BRL Espaces Naturels, l'investissement dans du matériel économe en énergie, l'optimisation des transports de marchandises, la maintenance régulière des installations sont des actions également mises en place de façon continue dans la même logique de réduction de consommation des ressources. Pour cette filiale, l'enjeu de l'économie d'eau est très important, et de nombreuses actions ont été conduites dans ce sens : la réduction des fuites pour l'irrigation des espaces verts, la création de réseaux d'aspersion en goutte à goutte sur les différents chantiers, ou encore la mise en place de relevé et l'entretien des compteurs d'eau.

Par ailleurs, une réunion de restitution du Bilan Carbone 2018 a été organisée le 15 octobre 2019, à destination de salarié.e.s du Groupe. Plus qu'un simple temps d'information, cette réunion a été l'occasion d'impliquer les salarié.e.s sensibles à l'impact environnemental du Groupe dans la construction de son plan d'action sur la réduction de ses émissions GES. Leur contribution a été sollicitée dans le cadre de quatre ateliers portant sur des sujets clés intitulés : « Encourager l'économie circulaire & les circuits courts », « Limiter l'impact des déplacements des salarié.e.s », « Mobiliser autour de l'alimentation durable » et « Réduire l'impact carbone des Activités (Bureau et terrain) ».

Ces ateliers ont permis de recueillir de nombreuses idées d'actions. Ces propositions croisées avec celles déjà présentes dans le plan d'action, ont permis d'enrichir ce dernier.

En 2019, la Direction Générale a fixé 2 objectifs de réduction des émissions de CO₂ liées aux déplacements d'ici 2030 (avec 2018 en année de référence) :

- » Un objectif de réduction de 20% des émissions liées à la consommation de carburant de la flotte de véhicules
- » Un objectif de 10% de réduction concernant les émissions des voyages en avion à l'international

La flotte de véhicules légers du Groupe BRL compte un total de 103 véhicules, dont 7 véhicules hybrides et 8 véhicules électriques (soit près de 15 % de la flotte)

Indicateurs	2019	2018
KPI 1.1 : Emissions GES Déplacements Routiers/CA*	18,4 Kg eqCO ₂ /K€	19,15 Kg eqCO ₂ /K€

*Périmètre de l'indicateur – BRL Exploitation ; le poste représente 7% de ses émissions

Indicateurs	2019	2018
KPI 1.2 : Emissions GES Déplacements Aériens/CA**	82,27 Kg eqCO ₂ /K€	85,76 Kg eqCO ₂ /K€

**Périmètre de l'indicateur – BRL Ingénierie ; le poste représente 43 % de ses émissions

Economiser les ressources énergétiques est un levier majeur de la contribution du Groupe BRL à la lutte contre le dérèglement climatique.

BRL, concessionnaire régional, est fortement impliqué dans une logique de transition énergétique. Nous participons et accompagnons la démarche de la Région Occitanie, "Région à énergie positive" (REPOS 2050) visant à couvrir 100 % des besoins en énergie du territoire par des énergies renouvelables locales à l'horizon 2050.

BRL s'appuie en conséquence sur trois axes pour s'engager dans la démarche REPOS2050 :

- » la réduction de la consommation d'énergie électrique sur le RHR,
- » la production d'énergie renouvelable à partir des ouvrages du RHR,
- » l'opportunité de prise de participation financière dans le capital lors de la création des structures spécifiquement déployées par la Région pour atteindre les objectifs de REPOS2050.

Le Groupe s'est donc engagé dans une logique de transition énergétique illustrée par des actions concrètes visant à la maîtrise de la consommation d'énergie, la mise en oeuvre de modes de régulation innovants des stations de pompage, la recherche d'une amélioration continue de la performance énergétique au niveau des investissements du Groupe, ainsi que la mise en place de groupes de travail, et la définition de processus et de plans d'actions spécifiques à l'énergie. Ces différentes actions ont permis à BRLE d'obtenir depuis 2015 la certification ISO 50 001 sur la totalité du RHR. Cette certification s'étend non seulement à l'efficacité énergétique des stations de pompage, mais aussi à l'efficacité du réseau de distribution (canaux, réseaux). Elle intègre aussi la surveillance des consommations énergétiques des bâtiments et des carburants consommés par les véhicules et engins. BRLE a mis en place une "revue énergétique", dispositif qui recense les usages et consommations actuelles pour déterminer les potentiels d'amélioration des performances énergétiques.

L'audit de surveillance de l'ISO 50001 de BRLE en janvier 2019 a relevé dans ses évaluations et conclusions une « gestion efficace du management énergétique au travers de plans d'actions précis et de relationnels pertinents avec EDF ». Il a également relevé « la précision de l'expression des risques et opportunités et l'incidence par rapport aux orientations stratégiques définies par la Direction ».

Parallèlement, dans sa recherche de sources renouvelables d'énergie, BRL étudie et évalue des options de production d'énergie. Deux projets dans le domaine hydroélectrique sont en cours d'étude : la création d'une turbine supplémentaire sur la microcentrale du barrage des Monts d'Orb et l'installation d'une microcentrale sur le Barrage de la Ganguise.

En 2019, un partenariat a été signé avec l'Agence Régionale de l'Energie et du Climat (AREC) pour développer des projets d'énergies renouvelables et accompagner les innovations de la transition écologique et énergétique.

Concernant l'énergie photovoltaïque, deux projets sont en cours d'analyse :

- » Création d'une centrale photovoltaïque en toiture du bâtiment de la station Aristide Dumont (domaine de Pichegu) destinée à la production d'énergie renouvelable injectée sur le réseau ENEDIS (dans le cadre de l'obligation de rachat par ENEDIS de production d'ENR inférieure à 100 Kw). BRL deviendrait ainsi producteur d'énergie, avec une production annuelle équivalente à la consommation des nouveaux bureaux construits en 2019 sur ce site.
- » Création d'une centrale photovoltaïque en toiture du bâtiment du siège de BRL à Nîmes destinée à la production d'énergie renouvelable autoconsommée. Cette installation permettrait à BRL de réduire sa facture énergétique.

Actions réalisées en 2019 :

- » Innovation / Amélioration de l'efficacité énergétique des équipements : consultation et commande pour 2020 du rebobinage du stator d'un des groupes de pompage principaux (2MW) de la station Aristide Dumont avec une nouvelle technologie visant à améliorer le rendement de l'équipement.
- » Déploiement de bornes électriques pour la flotte de BRL Exploitation (2019/2020) : installation de bornes de recharge sur les parkings des agences de Gruissan, Port La Nouvelle et Servian et de la station Aristide Dumont. Déploiement prévu en 2020 pour les agences de Mauguio et de Garons, et pour les stations Aqua Domitia (Mauguio) et de Puech de Labade (Fleury d'Aude).
- » Participation au projet Smart Occitania (REPOS 2050) : expérimentation de la régulation à distance de la consommation en électricité des stations de pompage (Gaujac et l'Amarine) en partenariat avec Enedis et Actia Telecom pour faciliter l'intégration des énergies renouvelables et équilibrer les consommations de pointe en hiver.
- » Mise en place de variation de vitesse : poursuite de l'installation de variateurs de vitesse sur les pompes (surpresseur). A ce jour, plus d'une centaine de variateurs de vitesse ont été installés sur les stations du RHR afin de réduire la consommation d'énergie électrique tout en préservant les conditions de distribution d'eau.
- » Pompage/turbinage : pré-étude en cours pour l'installation d'une station de pompage turbinage dans la station de pompage Aristide Dumont afin de pouvoir utiliser le potentiel et les infrastructures de cet ouvrage pour stocker de l'énergie en heures creuses et la restituer en pointe.
- » Utilisation de panneaux solaires en autoconsommation : lancement d'une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux solaires sur le toit de la station Aristide Dumont afin de fournir de l'énergie électrique à la station en autoconsommation.

Production d'énergie

- » 2019 : 5,37 Gwh produit / 89.2 Gwh consommés = 6.0%

En 2018, la microcentrale du barrage des Monts d'Orb a été arrêtée pendant 6 mois pour maintenance ce qui explique une production d'énergie plus faible liée à l'immobilisation de la turbine.

En 2019, la production d'énergie s'est améliorée sensiblement par rapport à 2018 du fait de la quasi absence d'arrêt de la turbine. Toutefois ce résultat est à tempérer, car la sécheresse a conduit à avoir un plan d'eau particulièrement bas avec peu de charge ce qui a donc entraîné une réduction de l'énergie fournie à débit restitué équivalent.

Par cette production d'énergie propre, BRL contribue au « verdissement » de la production énergétique française. Les 5,37 GWh produits par les installations du Groupe sont injectés sur le réseau électrique conventionnel, ce qui représente 32,241 tonnes équivalent CO₂ émises pour leur production. Comparativement, la consommation d'une quantité équivalente d'énergie issue du mix énergétique français générerait 306,829 tonnes équivalent CO₂, soit des émissions 9,5 fois inférieures.

Pour BRL, la bonne gestion de cette production est une véritable opportunité de participer à la lutte contre le changement climatique en fournissant au réseau électrique une énergie faiblement carbonée et s'inscrivant ainsi dans la démarche régionale et nationale de neutralité carbone.

Consommation d'énergie kWh/m³ distribué

- » Est : 0.64 kWh/m³
- » Ouest : 0.75 kWh/m³
- » Est+ Ouest : 0.67 kWh/m³
- » Lauragais : 0.36 kWh/m³
- » RHR : 0.65 kWh/m³

L'année 2019 a été exceptionnellement sèche, en particulier sur les Centres Rhône-Hérault (Est) et Hérault-Aude-Lozère (Ouest), mais moins marquée sur le Lauragais. De ce fait, l'indicateur kWh/m³ est le meilleur atteint depuis au moins 2012 (année de mise en place du suivi), malgré une légère dégradation sur Centre Hérault-Aude-Lozère. L'équipe a pu noter en effet sur cette zone des ruptures de canalisation de gros diamètres plus fréquentes, entraînant des pertes d'eau (vidange et remplissage d'adducteur sur de grandes longueurs) ce qui a impacté directement l'indicateur.

Indicateurs	2019	2018	2017
KPI 2 : Suivi énergétique			
Part de la production d'énergie hydro-électrique par rapport à la consommation totale d'énergie RHR	6,0%	3,6 %*	6,3 %
Rapport énergie totale consommée/volume total distribué RHR en kWh/m ³ (Moyenne Secteurs Est + Ouest)	0,67 kWh/m ³	0,67 kWh/m ³	0,68 kWh/m ³

Qualité de la ressource en eau

En termes de qualité de la ressource, BRLE assure le suivi de l'eau prélevée et distribuée afin de protéger la qualité de l'eau pendant le transport jusqu'à sa destination finale. La qualité de l'eau est mesurée et contrôlée par : une veille technique et sanitaire pour surveiller l'émergence de nouveaux risques ; un suivi quotidien sur des paramètres clés réalisé par BRLE ; un suivi réglementaire et un programme complémentaire comprenant des analyses multi-paramètres régulières, réalisé par des laboratoires agréés sur les ouvrages du RHR (entre 400 et 800 paramètres surveillés selon les ressources mobilisées, dont 400 pour le Rhône).

Occitanie : une charte pour une gestion durable de l'eau sur le RHR

BRL a également signé le 27 juin 2019 la « Charte pour une gestion durable de l'eau sur le Réseau Hydraulique Régional » avec la Région Occitanie. Cette charte définit les objectifs de la décennie à venir pour la bonne gestion de l'eau. Elle s'inscrit dans le plan régional d'intervention pour l'eau, plan ambitieux ayant vocation d'une part à organiser la gestion durable de l'eau, mais également la préservation et la restauration des milieux aquatiques et la prévention des risques d'inondation, en harmonie avec le développement économique du territoire. Pour répondre à ces enjeux, 6 grandes ambitions figurent dans la charte, déclinées en actions qui devront être conduites par BRL :

- » Sécurisation et maillage des ressources ;
- » Innovation / expertise en transition numérique ;
- » Gestion responsable et économie de la ressource en eau ;
- » Transition écologique et transition énergétique ;
- » Valoriser et sécuriser durablement le foncier équipé ;
- » Solidarité territoriale et responsabilité sociétale.

Ces actions feront l'objet d'un suivi annuel lors d'un bilan des engagements de la Charte comprenant un retour d'expérience sur les expérimentations mises en œuvre.

Un savoir-faire déployé en France et à l'International

Le Groupe BRL agit également à l'échelle nationale et internationale pour répondre aux défis du changement climatique au travers de compétences développées notamment dans le cadre d'études conduites pour le compte de donneurs d'ordres publics (Ministères, collectivités etc.), mobilisant une très large palette de compétences. Les projets confiés concernent essentiellement l'évaluation des impacts potentiels des changements du climat sur l'environnement, les ressources en eau, l'agriculture, le littoral, ainsi que la proposition de solutions d'adaptation à ces changements à travers l'élaboration de plans d'actions, la définition de politiques publiques et l'étude de solutions techniques.

En France comme à l'international, BRL intervient principalement pour des bailleurs de fonds et des clients dont la politique est très largement engagée dans la protection de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique. Les prestations de BRL sont ainsi réalisées en conformité avec ces exigences contractuelles et avec celles de son actionariat et des valeurs portées par le Groupe.

Des études telles que « Eau et Climat : préparons l'avenir » commanditées par le département du Gard à BRL pour élaborer une stratégie départementale de gestion de la ressource en eau face au changement climatique témoignent de son expertise sur ces sujets.

BRL Ingénierie participe à de nombreux programmes collaboratifs de R&D dans le champ du développement durable et de l'atténuation ou l'adaptation au changement climatique :

- » Elle représente le Groupe BRL dans la Chaire industrielle ELSA PACT sur l'Analyse du Cycle de Vie.
- » Elle participe au programme DEM'Eau avec le CEMAGREF.
- » Elle collabore à un groupe de travail sur l'hydrologie spatiale avec l'OIEAU, le CNES, l'IRD, l'AFD... qui a récemment fait paraître un guide avec le PFE intitulé : « Mieux connaître pour mieux gérer-Eau, climat et développement : Les données spatiales : pour une meilleure connaissance de l'information hydrologique de terrain ».
- » Elle développe des Systèmes d'information sur l'Eau qui permettent d'optimiser la gestion de la ressource en eau.
- » Elle met en application les résultats de ses recherches dans le développement de ses projets.

III. Les mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité

Protection de la Biodiversité

Dans sa fonction de maître d'ouvrage, BRL est conscient des impacts sur la nature engendrés par les travaux d'aménagement, tels qu'Aqua Domitia ou les projets de desserte des réseaux hydroagricoles secondaires. Acteur engagé dans la préservation de la biodiversité et des milieux naturels, le Groupe BRL respecte, dès la conception de ses projets d'investissement, l'article L.122 du Code de l'Environnement sur les études d'impact qui doivent intégrer "les mesures envisagées pour supprimer, réduire et, si nécessaire, compenser les conséquences dommageables pour l'environnement". Le facteur-clé pour réussir la qualité du recensement de la faune et la flore, de l'analyse des impacts environnementaux, et la définition de toutes les pistes pour éviter et/ou réduire ces impacts, est le travail collectif développé entre le maître d'ouvrage BRL, le maître d'œuvre BRLI, et la DREAL.

La priorité du Groupe BRL, dès la conception des projets, est d'abord d'éviter les impacts environnementaux.

Des actions sont menées en ce sens telles que :

- » l'évitement des habitats pour les espèces qui présentent le plus grand niveau d'enjeu,
- » l'évitement des stations de pelouses sèches,
- » l'évitement et la mise en défense des stations floristiques,
- » l'évitement et la mise en défense des sites de nidification,
- » l'évitement des prairies humides,
- » le choix de zones de dépôt évitant les secteurs à enjeux écologiques.

Une fois le tracé défini, l'attention est portée autant que possible sur la durée, l'intensité et/ou l'étendue des impacts résiduels. Les actions portent principalement sur :

- » l'adaptation du calendrier des travaux à la phénologie des espèces faunistiques à enjeu,
- » l'interdiction de tout dépôt de matériaux au sein des points d'eau identifiés,
- » la préservation des systèmes de haies en marge immédiate des zones d'intervention,
- » le suivi environnemental des opérations avec des audits de chantier afin de contrôler la conformité des travaux vis-à-vis des gîtes protégés, ainsi que le respect plus général du patrimoine naturel environnant grâce à des visites avant, pendant et après chantier.

Les cahiers des charges des dossiers de consultation des entreprises intègrent notamment les actions d'adaptation des calendriers par rapport au contexte écologique, de définitions des zones d'emprises et de préservation des zones sensibles, et de séances de formation/sensibilisation des entreprises de travaux par des écologues spécifiquement orientés sur la biodiversité présente dans les zones de travaux. Ces éléments figurent dans les Cahiers des clauses techniques particulières des marchés de travaux des 3^{èmes} tranches des maillons Nord Gardiole et Biterrois, portant sur plus de 21 km de canalisation diamètre 1000 mm.

Préalablement aux travaux, des actions spécifiques, suivies par un bureau d'étude environnemental, sont assurées par BRL avec principalement le déplacement des gîtes à reptiles afin de libérer la zone des travaux, le recensement des zones à protéger pendant les travaux (repérage des sujets à enjeu) et la définition de la méthodologie à suivre pour permettre la réduction des impacts. Ces interventions ont été menées sur la totalité des tracés des canalisations de la dernière phase de travaux des 3^{èmes} tranches en 2019, notamment dans la zone de garrigue des communes de Poussan et de Loupian.

Si, malgré la mise en œuvre de mesures d'évitement et de réduction d'impacts, certaines espèces protégées demeurent affectées, une compensation est proposée. BRL assure alors la mise à disposition de l'éventuel foncier nécessaire (soit par l'achat ou par convention avec la commune concernée).

Les actions de compensation envisageables peuvent donc prendre la forme :

- » de restauration d'espaces de garrigue ouverts favorables à la faune et à la flore à enjeu,
- » d'entretien des espaces ouverts (par du pastoralisme ou une gestion mécanique),
- » de création de gîtes favorables aux reptiles,
- » de mise en place de clapas,
- » de la restauration et de l'entretien d'un habitat de prairie humide (mare à batraciens)...

Les plans de gestion réalisés pour la compensation se déploient généralement sur 20 ans. Au cours des 5 premières années, BRL vérifie la pertinence des mesures engagées grâce à un suivi écologique réalisé sur des groupes biologiques clés.

L'indicateur clé de performance mesure le ratio entre le budget consacré aux mesures compensatoires sur la période de 2018 à 2020 par rapport au montant total des projets engagés sur cette même période.

La cible étant de limiter au maximum les coûts de la compensation demandés par la DREAL dans les dossiers de financement, en travaillant les projets pour éviter et réduire autant que possible les impacts environnementaux, il est important que l'indicateur s'approche le plus possible de 0 : moins il y a de montant consacré aux mesures compensatoires, plus l'indicateur est performant. Le taux de 0,43 % en 2018 était donc déjà très bon.

Pour mémoire, en 2017 la tranche 2 des maillons Nord Gardiole et Biterrois a été exemptée par la DREAL de la mise en place de mesures compensatoires en raison de la haute qualité des mesures d'évitement et de réduction sur le plan environnemental.

En 2019, les réseaux de desserte de Florensac/Pomerols/Pinet et Montagnac (représentant un budget global d'investissement de 7,8 M€ HT) ont également été exemptés de mesures compensatoires, après un travail d'optimisation des tracés par les équipes du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre ayant permis d'éviter et réduire la totalité des impacts sur la biodiversité. La DREAL en tant qu'autorité environnementale a confirmé son accord sur les mesures prises en validant les deux dossiers et confirmant l'absence de mesures de compensation. Les résultats obtenus s'expliquent par un engagement fort de BRL sur ces enjeux.

Indicateurs	2019	2018	2017
KPI 3 : Engagement environnemental éviter/réduire/compenser Part du budget mesures compensatoires en matière environnementale par rapport aux montants totaux des projets engagés	0 %	0,43 % (297 k€/69 M€)	0 %

La filiale BRLI maîtrise son engagement par la pertinence et la qualité des études, conseils et maîtrise d'œuvre dans les domaines de Gestion de la Biodiversité et du Développement Durable, de l'Evaluation Environnementale.

BRLI réalise des actions en France comme à l'étranger, pour la préservation des espaces naturels et des écosystèmes sensibles (lagunes, milieux marins, mangroves, zones humides, rivières, habitats dunaires, forêts tropicales et méditerranéennes...) prenant en compte les effets du changement climatique. Le bon niveau de satisfaction des clients dans ces domaines confirment la pertinence de ces prestations. En 2019 les équipes de BRLI sont notamment intervenues sur :

- » des prestations d'études et d'expertises dans le domaine de la biodiversité (accord-cadre signé avec l'AFD) en Chine, au Kenya, au Myanmar, en Amazonie etc.. ainsi que pour la préparation de projets éligibles au financement du Global Environment Fund (GED) en Guinée Equatoriale, au Kenya et au Burkina Faso.
- » des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet « Ecologie-Economie des Territoires Ruraux » (ECOTER) dans 8 régions de Côte d'Ivoire.

BRLE, quant à elle, réalise des prestations d'assistances techniques pour le compte de structures diverses (caves coopératives et particulières, moulins oléicoles, industries agro-alimentaires, élevages), et de collectivités locales, pour le traitement de leurs sous-produits organiques (effluents, déjections animales, boues d'épuration) par épandage agricole.

Domaine Social

I. Conditions de travail des salarié.e.s

Organisation du travail

La politique sociale du Groupe BRL place l'individu au coeur de l'entreprise. Elle permet de **favoriser des conditions harmonieuses de travail** et promeut notamment le respect de règles de fonctionnement et de bienveillance permettant de toujours "mieux travailler ensemble". Les modalités d'organisation du temps de travail sont différentes entre les sociétés du Groupe, en raison de la nature de leurs activités, et sont définies pour mieux répondre aux exigences du service et des clients.

Indicateurs	2019	2018	2017
KPI 6 : Fidélisation du personnel % Fin de CDI/nombre de CDI total (groupe et par société)	Groupe : 4,33 % BRL : 1,4 % BRLE : 4,22 % BRLI : 4,81 % BRLEN : 6,11 %	Groupe : 7 % BRL : 8,9 % BRLE : 5,6 % BRLI : 5,6 % BRLEN : 12,7 %	Groupe : 7,7 % BRL : 8,8 % BRLE : 2,7 % BRLI : 3,4 % BRLEN : 27 %*

*Augmentation en 2017 des départs de CDI à BRL Espaces Naturels suite au refus de salarié.e.s d'accepter les modalités de l'Accord de redéploiement des ressources et préservation de l'emploi (APE) au sein de cette filiale nécessaire à sa restructuration.

Le nombre de départs en 2019 a diminué au sein de toutes les entités pour un total de 22 contre 30 départs en 2018.

La conclusion d'accords collectifs allant au-delà des obligations légales et réglementaires permet également au Groupe BRL de mettre en place les meilleures conditions pour harmoniser le travail, mettre en adéquation les aspirations personnelles et professionnelles, et ainsi mieux gérer l'implication des salarié.e.s et l'appropriation des enjeux du Groupe. Pour tenir ses engagements, le Groupe s'engage à apporter une vigilance particulière au suivi du temps de travail et au respect de l'équilibre des temps de vie professionnel, personnel et familial.

15 accords ont été signés en 2019 dont 6 accords par l'UES portant sur :

	UES BRL	Objet
Egalité Professionnelle (1)	UES BRL	Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes
Elections Professionnelles (3)	UES BRL	Accord sur la mise en place des Comités Sociaux et Economiques (CSE) et du Comité Social Economique Central
	UES BRL	Accord relatif à l'adoption du Vote électronique au sein de l'UES BRL
	UES BRL	Protocole d'accord préélectoral (PAP) des élections CSE 2019
Contrat de Génération (1)	UES BRL	Accord relatif à la prorogation de l'accord collectif 2017-2019 Contrat génération
Performance collective (1)	BRL Espaces Naturels	Accord de Performance Collective (APC) 2020-2022
	UES BRL	Intéressement aux résultats
Rémunération, intéressement, partage des bénéfices (9)	BRL	Accord NAO
	BRL Exploitation	Accord NAO
	BRL Ingénierie	Accord NAO
	BRL	Accord de participation des salarié.e.s aux résultats de l'entreprise
	BRL Exploitation	Avenant Accord de participation des salarié.e.s aux résultats de l'entreprise
	BRL Ingénierie	Accord de participation des salarié.e.s aux résultats de l'entreprise
	BRL Espaces Naturels	Accord de participation des salarié.e.s aux résultats de l'entreprise
	BRL Espaces Naturels	Accord relatif au temps de trajet et à l'indemnisation des petits déplacements
	BRL	

Santé et sécurité

La promotion de la santé au travail, un des volets clés de la politique sociale, constitue un engagement fort du Groupe BRL, et notamment la **Prévention des Risques Psycho Sociaux (RPS)**, enjeu managérial essentiel.

Aussi, depuis 2012, une démarche de prévention des RPS est engagée, matérialisée par la signature d'une charte sur la santé et la sécurité au travail. Elle se concrétise par des actions étudiées et conduites conjointement avec le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) des sociétés du Groupe, qui ont notamment intégré les RPS dans les Documents Uniques d'Évaluation des Risques (DUER). A cet effet, le Groupe met en place régulièrement des formations et des actions de sensibilisation. Un diagnostic de prévention des RPS sur l'ensemble du périmètre du Groupe a également été effectué en 2014. Il a conduit à la mise en place d'un plan d'actions piloté par un comité de pilotage (COFIL) désormais suivi, depuis la fin de l'année 2018, par chaque CHSCT pour être au plus près des métiers et des acteurs.

A la suite de la démarche de prévention des RPS, 63 actions ont été déployées (toutes sociétés confondues), qui ont permis d'améliorer la communication entre les équipes, de mieux organiser la diffusion de l'information, d'harmoniser les compétences des managers, et de mieux cibler les priorités de formations sécurité.

Depuis le début de l'année 2019, des réunions de travail entre la Direction et les membres des CHSCT sont organisées au sein de chaque société afin d'identifier les situations à risques et de travailler sur ce sujet de manière spécifique.

La promotion de la santé au travail au sein du Groupe s'articule également autour d'autres sujets majeurs comme :

- » la sécurité au travail et la prévention de la pénibilité : des études de poste sont réalisées par un ergonome dès qu'un besoin est recensé. Ces thèmes sont abordés quatre fois par an a minima en DUP, à l'occasion des réunions du CHSCT en présence du médecin du travail. BRL entretient et rénove régulièrement ses locaux afin de permettre aux salarié.e.s d'exercer leur travail dans les meilleures conditions possible. Ainsi, en 2019, le hall d'accueil du siège social de Nîmes a été réaménagé afin d'améliorer les conditions de travail des salarié.e.s de l'accueil (amélioration de l'ambiance thermique, visuelle et sonore). Le rappel des règles applicables à la circulation sur le site et au parking est fait régulièrement afin de garantir la sécurité routière au sein du site de Nîmes, ainsi que toute amélioration signalétique nécessaire.
- » le droit à la déconnexion numérique : un suivi du flux de mails est effectué mensuellement par la Direction des Systèmes d'Information du Groupe.
- » la mise en place de parcours d'intégration.

Cette vision permet au Groupe BRL d'assurer une **optimisation et amélioration continue des conditions de travail**.

Indicateurs	2019	2018	2017
KPI 7 : Suivi de la sécurité au travail*			
Taux de fréquence des accidents de travail	Groupe : 15,04 BRL : 27,22 BRLE : 11,38 BRLI : 0 BRLN : 44,14	Groupe : 26,6 BRL : 31 BRLE : 23,1 BRLI : 0 BRLN : 78,6	Groupe : 23,30 BRL : 0 BRLE : 15,5 BRLI : 0 BRLN : 88,17
Taux de gravité des accidents de travail	Groupe : 0,57 BRL : 0,21 BRLE : 0,61 BRLI : 0 BRLN : 1,85	Groupe : 0,32 BRL : 0,33 BRLE : 0,35 BRLI : 0 BRLN : 0,82	Groupe : 0,49 BRL : 0 BRLE : 0,6 BRLI : 0 BRLN : 1,31

*Les résultats concernant les accidents de travail affichés dans le tableau ci-dessus ne sont pas exprimés en pourcentage. Le taux de fréquence mesure le nombre d'accidents du travail avec arrêts par million d'heures travaillées sur une année. Le taux de gravité mesure lui le nombre de jours d'arrêt par millier d'heures travaillées sur une année.

La diminution des accidents du travail sur BRLN s'explique en partie par l'engagement de BRLN dans les formations en sécurité. En effet sur 2019 les dépenses de formation ont majoritairement été affectées à des formations réglementaires avec 60 % consacrées aux formations liées à la sécurité (CACES, secourisme, etc.).

Sur 2018, 69 % des stages ont été affectés à la sécurité contre 78 % en 2019 pour BRLN.

Les activités de BRLI amènent ses salarié.e.s à se déplacer régulièrement à l'international où les conditions de sécurité peuvent être très différentes de celles de la France. Pour assurer la **sécurité des salarié.e.s lors de ces déplacements**, la Direction de BRLI a mis en place des règles et des moyens spécifiques afin d'anticiper et gérer les conditions de ces missions, en ligne avec les préconisations du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) et de France Diplomatie, qui classent les pays en 4 zones en fonction de conditions de sécurité (rouge, orange, jaune et vert). BRLI tient à disposition de ses salarié.e.s toutes ces informations pour organiser leur déplacement. La procédure instaurée prévoit une checklist "pochette de mission" vérifiée avant chaque départ.

BRLI a par ailleurs signé, en 2018, un contrat avec SOS International, société qui informe les salarié.e.s sur les risques pays avant et pendant leur déplacement (information par mail à l'attention de chaque salarié).

Le 22 octobre 2019, un médecin spécialiste des maladies tropicales du CHU de Nîmes est venu informer les salarié.e.s du Groupe BRL, et plus particulièrement de BRLI, sur les risques de maladies et les actions de prévention lors des déplacements à l'international. Environ 40 personnes ont assisté à cette présentation et la documentation proposée à cette occasion a été mise en ligne sur l'intranet à la disposition de tous.

La promotion de la santé au travail se traduit également par des actions de sensibilisation

inscrites dans des campagnes nationales sur la santé publique. En 2019, BRL a pris part à :

- » **Intervention sur les addictions** : une sensibilisation aux addictions s'est déroulée lors de la journée des nouveaux arrivants en janvier 2019. Animée par l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) Occitanie, ce fut l'occasion de présenter les actions de préventions pertinentes en entreprise et les différents outils de lutte contre les addictions. Un salarié de BRL a accepté d'apporter son témoignage sur son expérience personnelle et sa victoire sur son addiction, ce qui a permis un temps d'échange, dans l'ouverture sur ce sujet souvent « tabou » en entreprise, cause de problèmes importants tels que abstémisme, accidents, agressivité et conflits entre collaborateurs.
- » **Octobre ROSE** : pour cette 26^e édition de la campagne de l'association « Le Cancer du Sein, Parlons-en ! », BRL s'est attaché à sensibiliser ses salarié.e.s sur cette pathologie dont le dépistage précoce permet une meilleure efficacité du traitement. Les différents supports de prévention de l'association et d'information sur les actions menées en Occitanie ont été diffusés sur intranet (avec la mise en place d'un lien renvoyant directement sur l'appel aux dons de l'association), sur l'écran d'accueil du siège et par affichage dans les sites distants. L'implication du Groupe s'exprime également à travers une politique de mécénat en faveur de l'Institut du Cancer de Montpellier (ICM) et du CHU de Nîmes.
- » **Le Mois Sans Tabac** : BRL a choisi de s'impliquer en Novembre 2019 dans cette campagne organisée par Santé Publique France, en signant une charte d'engagement avec l'Institut Régional du Cancer de Montpellier (l'IRCM), ambassadeur du Mois Sans Tabac pour l'Occitanie orientale. Des communications ont été faites sur l'intranet, par voie d'affichage et par la diffusion d'une vidéo de présentation sur l'écran d'accueil du siège. 100 kits de prévention ont été mis à disposition des collaborateurs. Ceux-ci ont également bénéficié d'une sensibilisation aux outils du kit de prévention. Un « challenge » Mois Sans Tabac a été lancé dont les gagnants ont remporté des lots pour les soutenir dans leur démarche d'arrêt du tabac.

II. Dialogue social

Relations Sociales

Le Groupe BRL veille à la **promotion de la négociation collective et à la qualité du dialogue social** qui contribue au renforcement de la cohésion, à la mise en oeuvre des politiques de ressources humaines et à la performance économique du Groupe. Suite à la loi relative au dialogue social et à l'emploi du 17 août 2015 et des décrets afférents, il a été mis en place, après consultation des Institutions Représentatives du Personnel (IRP), la nouvelle Délégation Unique du Personnel (DUP) élargie au CHSCT.

Cette Délégation Unique du Personnel (DUP) permet le regroupement des instances (Comité d'Entreprise, Délégués du Personnel et CHSCT) tout en conservant, pour chacune d'elles, l'ensemble de leurs attributions. Les réunions de la DUP sont bimestrielles, et au moins quatre des six réunions obligatoires de la DUP portent sur des sujets relevant des attributions du CHSCT.

En 2019, 6 négociations ont été conduites au sein de l'UES BRL sur des sujets divers comme l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'intéressement aux résultats de l'entreprise, la promotion du dialogue social (Accord Zéro sur la mise en place des nouvelles instances : Comités Social et Economique (CSE) par société et Comité Social et Economique Centralisé au niveau Groupe, organisation des élections des CSE avec mise en place du vote électronique). Ce nouveau dispositif de vote à distance dématérialisé a permis une forte participation aux élections des CSE avec un taux moyen au premier tour de 76 % pour l'ensemble des sociétés, dont plus de 85 % de taux de participation pour certaines sociétés, allant même jusqu'à 96 % pour la maison-mère BRL, dans le collège non cadres.

Par ces taux élevés de participation, les salarié.e.s démontrent leur implication dans la vie du Groupe, confirmant l'impact positif de l'investissement des acteurs du dialogue social ainsi que la qualité de celui-ci.

Indicateurs	2019	2018	2017
KPI 9 : Qualité du dialogue social % d'accords signés par tous les syndicats par rapport au nombre d'accords négociés	100 % (6 accords)	100 % (8 accords)	100 % (7 accords)

Par ailleurs, les statuts de BRL réservent deux sièges pour des administrateurs représentants les salarié.e.s depuis 2012. Ces administrateurs sont élus parmi et par l'ensemble des salarié.e.s du Groupe pour une durée de 3 ans renouvelable une fois. Les premiers administrateurs-salarié.e.s ont été élus le 13 novembre 2012 pour un mandat prenant effet au 1er janvier 2013. De nouvelles élections se sont tenues le 17 novembre 2015 avec une prise d'effet des nouveaux mandats au 1er janvier 2016 et le 23 octobre 2018 avec une prise d'effet au 1er janvier 2019 pour une nouvelle période de 3 ans. Ces deux postes sont occupés à parité par une femme et un homme.

III. Gestion de l'employabilité et de la transformation des métiers

Emploi

Dans le cadre de la stratégie BRL Horizon 2020, la politique de ressources et de relations humaines du Groupe est mise au service de la performance et de l'excellence **permettant d'aligner la gestion des carrières et des compétences avec la stratégie du Groupe**. La politique sociale s'inscrit ainsi dans une démarche continue visant à « Mieux Travailler Ensemble », et s'articule autour des 3 axes suivants :

- » la gestion de carrières et des compétences,
- » la santé au travail, l'individu au cœur de l'entreprise,
- » l'égalité de traitement.

Formation

La politique de ressources humaines est orientée sur la valorisation des richesses humaines organisées autour de 4 repères : la promotion de la santé au travail, l'égalité de traitement, la gestion des carrières et des compétences et l'individu au cœur de l'entreprise. Dans cette orientation, la politique de formation promeut une démarche d'amélioration continue qui vient soutenir le professionnalisme et la performance des métiers du groupe, tant dans le domaine de la production que de celui des fonctions dites « support ». Elle s'articule autour des objectifs suivants :

- » l'adaptation et le développement des compétences face à l'évolution des métiers et aux enjeux de chaque société ;
- » l'acquisition de nouvelles compétences en réponse aux besoins de transformation du Groupe et aux aspirations d'enrichissement professionnel des salarié.e.s à travers leur parcours professionnels.

Ces objectifs de formation du Groupe s'organisent autour de 4 priorités :

• **Priorité 1** : Le développement des compétences techniques et humaines (hard skills et soft skills). En 2019, 203 collaborateurs ont suivi au moins une formation liée au développement de leurs compétences métiers notamment sur les domaines suivants :

- » formation sur SAGE X3 (logiciel comptable et de gestion) à BRL,
- » réglementation DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux), géolocalisation des réseaux, hydraulique des réseaux pour BRLE,
- » formation BIM (Modélisation des informations du bâtiment), marchés publics, langues étrangères à BRLI,
- » formation sur FloWone (logiciel métier pour la gestion de stock) pour BRLEN.

• **Priorité 2** : Le management

Pour accompagner ses managers dans la gestion effective des ressources humaines sous leur responsabilité, la mise en place d'un programme de formation pluriannuel, "PARCOURS MANAGER", à destination de ces derniers a été déployé. Ce parcours est composé de 2 programmes :

- » Le Passeport MANAGER pour les managers nouvellement promus (environ 15 jours sur une période de 2 à 3 ans). En 2019, les 36 managers ayant intégré le parcours ont participé aux modules « efficacité relationnelle », « fondamentaux du management » et « conduite du changement ».
- » Un programme de formation continue des managers mis en place chaque année sur 1/2 à 1 journée permettant un rappel des fondamentaux du management pour les managers déjà formés et/ou en poste en respectant un rythme d'actualisation des compétences par cycle de 5 ans. En 2019, 5 managers ont pu renforcer leur expertise en suivant le module « entretien annuel ». Les thématiques « entretien de recrutement » et « droit du travail appliqué » sont prévues pour 2020.

• **Priorité 3** : L'égalité de traitement et le respect de la diversité

Dans le but de conjuguer bien-être et performance, 15 collaborateurs ont suivi des formations liées à leur efficacité professionnelle et/ou développement personnel.

• **Priorité 4** : La santé et la sécurité au travail

Afin de prévenir au maximum les risques, le Groupe s'attache à former ses salarié.e.s sur les questions de sécurité au travail, notamment à BRL Exploitation sur les postes techniques plus exposés à des risques professionnels. Ce sont donc 189 collaborateurs qui ont suivi au moins une formation liée à la sécurité au travail : travaux en hauteur, gestes et postures et brevet de secourisme. BRL souhaite également accompagner ses salarié.e.s sur l'ensemble de leur carrière au sein de l'entreprise, y compris pour l'organisation de leur fin de parcours, 7 collaborateurs seniors ont suivi la formation « préparation à la retraite ».

Conscient de la performance environnementale que peut générer une conduite responsable, 26 collaborateurs du Groupe ont été sensibilisés à l'éco conduite lors d'une journée dédiée. L'effort de formation devrait être poursuivi en ce sens avec la formation à cette pratique de tous les salarié.e.s occupant les postes les plus impactés par les déplacements professionnels en voiture ou utilitaire.

Le Groupe BRL a consacré, en moyenne sur les 3 dernières années, plus de 3 % de sa masse salariale au seul plan de formation (hors versements obligatoires auprès des organismes collecteurs de branche, les OPCA). Plus de 660 000 € ont ainsi été en moyenne financés chaque année, en consacrant plus de 9 000 heures annuellement à la formation. Cet investissement substantiel a permis de développer les compétences, de renforcer l'implication et la motivation des collaborateurs formés tout en élargissant les possibilités d'évolutions au sein du Groupe.

Indicateurs	2019	2018	2017
KPI 8 : Evolution des compétences	Groupe : 61 %	Groupe : 65 %	Groupe : 70 %
	BRL : 76 %*	BRL : 55 %*	BRL : 70 %
	BRLE : 79 %	BRLE : 85 %	BRLE : 90 %
	BRLI : 47 %	BRLI : 57 %	BRLI : 52 %
	BRLEN : 30 %	BRLEN : 36 %	BRLEN : 53 %**

*BRL : des congés "maladie" et "maternité" de salarié.e.s en 2018 ont entraîné le décalage de formations en 2019

**BRLEN : en 2017 la mise en place d'un logiciel de gestion de stock et une nouvelle obligation de formation pour les collaborateurs utilisateurs d'engin de chantier ont entraîné de nombreuses formations

La baisse de ces chiffres s'explique notamment par de grandes campagnes de formation en 2017 (sécurité) et en 2018 (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux ; hydraulique des réseaux) qui ont augmenté les chiffres sur ces années, le besoin en première formation et en recyclage de formation étant moins fort en 2019. L'accroissement de l'activité de BRLI et BRLEN a fortement mobilisé les équipes en 2019, ce qui a conduit à reporter certaines formations. Enfin, les grèves de fin d'années ont contraint le Groupe à reporter 5% de ses sessions de formation à 2020.

IV. Egalité de traitement, diversité & inclusion

Egalité de traitement

La **promotion de l'égalité de traitement dans le respect des diversités** dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines est au cœur de la politique de ressources humaines du Groupe.

Consciente des enjeux liés à l'égalité professionnelle Femmes/Hommes, la Direction générale du Groupe BRL a défini une politique volontariste dès 2012. Cet engagement constitue une véritable démarche managériale, déployée collégialement par la Direction des Ressources Humaines et la Direction Juridique et Responsabilité Sociétale, avec une implication des directions de chaque société.

La Direction du Groupe BRL a signé en 2015 son premier accord d'Egalité Professionnelle Femmes/Hommes pour BRL et ses filiales, avec les 3 organisations syndicales représentatives, syndicats AUTONOME, CFDT et FO. Cet accord triennal comportait un plan d'actions de 14 mesures concrètes sur les thèmes suivants : embauche, promotion professionnelle/parcours, conditions de travail/sécurité, rémunération effective, articulation des temps de vie.

En 2018, 13 actions sur 14 du plan ont été déployées, permettant notamment de maintenir le taux de 30% de femmes l'effectif total par le recrutement, de s'assurer d'une équité de rémunération, et d'un bon équilibre temps personnel/temps de travail.

Désireux de négocier de nouvelles dispositions innovantes et de se donner le temps de finaliser le nouvel Accord Egalité professionnelle Femme/Homme, les partenaires sociaux ont prorogé l'accord initial le 13 décembre 2018 et ce, pour une durée de six mois jusqu'au 30 juin 2019.

Le 11 juin 2019, un nouvel Accord collectif de groupe sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été conclu au sein de l'U.E.S BRL. Cet accord est entré en vigueur le 1er juillet 2019 pour une durée déterminée de quatre ans et arrivera à échéance le 30 juin 2023.

Afin de poursuivre la démarche de progrès déjà engagée, ce nouvel accord complète les mesures mises en œuvres en 2015 et retient 5 thèmes auxquels sont associés des objectifs de progression, des actions et des mesures permettant de les atteindre. Les thèmes d'action choisis sont ainsi la rémunération effective, l'embauche, la promotion professionnelle et les parcours professionnels, les conditions de travail et la sécurité au travail, l'équilibre des vies privée et professionnelle. Cet accord fait l'objet d'un suivi par la Commission égalité.

Le Groupe BRL est également doté d'un référent harcèlement sexuel et agissements sexistes qui est chargé de réaliser des actions de sensibilisation et de formation, mettre en œuvre les procédures internes de signalement et de traitement des situations de harcèlement sexuel.

Evolution de la présence des femmes dans les Conseils d'administration du Groupe

	Composition à fin 2019	2019	2018
BRL	5 femmes sur 20 membres	25 %	25 %
BRLE	2 femmes sur 4 membres	50 %	50 %
BRLI	2 femmes sur 4 membres	50 %	40 %
BRLEN	2 femmes sur 4 membres	50 %	50 %

Handicap

S'agissant de l'intégration du handicap dans l'entreprise, il convient d'agir sur la culture de l'entreprise. La Direction des Ressources Humaines et la Direction Juridique et Responsabilité Sociétale mettent en œuvre des actions visant à favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap au sein du Groupe :

- » suivi des dossiers RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé),
- » promotion d'une politique de recrutement handi-accueillante,
- » actions sur les perceptions des collaborateurs/trices,
- » accompagnement des collaborateurs/trices en situation de handicap (étude de poste, échanges),
- » développement de l'accessibilité des sites du Groupe BRL.

Le Groupe BRL est également doté d'un référent handicap qui est chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap.

Indicateurs	2019	2018	2017
KPI 10 : Lutte contre les discriminations	Groupe : 3,9 %	Groupe : 3 %	Groupe : 3 %
% de salarié.e.s en situation de handicap par société	BRL : 4 % BRLE : 4,9 % BRLI : 1 % BRLEN : 8 %	BRL : 3 % BRLE : 4 % BRLI : 1 % BRLEN : 6 %	BRL : 4 % BRLE : 4 % BRLI : 1 % BRLEN : 6%

Bien qu'en légère augmentation en 2019, le taux de salarié.e.s en situation de handicap reste relativement constant au sein du Groupe BRL, les variations entre 2018 et 2019 s'expliquant le plus souvent par les entrées et sorties de salarié.e.s au sein des diverses sociétés du Groupe ou par de nouvelles reconnaissances en cours de carrière. BRL Espaces Naturels dépasse ses obligations légales avec un taux d'emploi de 8%.

Le Groupe poursuit aujourd'hui son objectif afin de conduire une politique handicap favorisant l'insertion des personnes handicapées et le maintien en emploi de ses salarié.e.s.

Le Groupe procède également à des achats auprès d'Entreprises Adaptées (EA) ou d'Etablissements d'Aides et de Services par le Travail (ESAT) pour un montant de près de 5000 € au total pour : l'impression des papiers à en-têtes de lettres avec l'ESAT Unapei 30 Saint Exupery, l'achat par le restaurant d'entreprise, de ses fournitures et équipements de bureau dans le cadre d'un partenariat durable avec l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés « Le Verdier », et auprès de l'ESAT « Les Chênes Verts », pour l'achat de préparations alimentaires artisanales locales, pour les vœux et autres pots du Groupe.

Le nombre des salarié.e.s en situation handicap en ETP et l'objectif de chaque société :

Société	Objectif 2018	Résultat 2018	Objectif 2019	Résultat 2019
BRL	4	2	4	2,83
BRLI	11	1,83	12*	1,35
BRLE (30)	9	7	9	7
BRLE (34)	4	3	5	3,96
BRLEN (30)	1	1,33	1	1
BRLEN(34)	4	4	3	5,18

* En 2019, BRLI a passé le seuil de 200 salarié.e.s ce qui a eu pour conséquence de modifier l'objectif par rapport à 2018

- » Concernant la **promotion de la coopération intergénérationnelle** et dans la continuité du précédent accord conclu en 2013, la Direction et les organisations syndicales représentatives ont confirmé leur intention commune de poursuivre le déploiement de l'accord d'entreprise

“Contrat de Génération” par un plan d’actions et 22 mesures destinées à favoriser l’insertion durable des jeunes de moins de 26 ans dans l’emploi (ou salarié.e.s en situation de handicap de moins de 30 ans), le maintien dans l’emploi des salarié.e.s seniors âgés de plus de 56 ans et la transmission des savoirs et des compétences intergénérationnels.

Les mesures en faveur des jeunes visent à :

- » fixer des objectifs d’embauche en CDI,
- » nommer un référent pour accompagner les jeunes embauché.e.s pendant leur parcours d’intégration,
- » identifier, si besoin, des formations d’adaptation qualifiantes.

Un suivi est mis en place pour évaluer leur parcours. En parallèle les mesures en faveur des seniors visent à :

- » respecter les objectifs de maintien dans l’emploi,
- » améliorer les conditions de travail et prévenir des situations de pénibilité,
- » anticiper ensemble des évolutions professionnelles,
- » accompagner l’aménagement des fins de carrière et la transition entre activité et retraite.

La transmission de savoirs et de compétences est assurée par des binômes d’échanges basés sur le volontariat entre des salarié.e.s expérimenté.e.s et des jeunes. Pour les postes identifiés à compétences clés (ou critiques), détenus par un.e salarié.e senior, des binômes sont mis en place systématiquement afin de transmettre les compétences clés de l’entreprise.

Il est rappelé que l’obligation du Contrat de génération a été supprimé depuis le 24 septembre 2017 dans le cadre de la réforme du Code du travail, le gouvernement ayant considéré que ce dispositif n’avait pas atteint ses objectifs, les entreprises anciennement concernées n’ont plus l’obligation de négocier sur ce thème.

Toutefois, soucieux de maintenir des actions Contrat de génération, la Direction du Groupe BRL et les partenaires sociaux ont souhaité négocier un nouvel accord sur ce thème.

Afin de se donner le temps de négocier un nouvel accord et d’intégrer de nouvelles dispositions innovantes, une prorogation de l’accord collectif 2017-2019 a été établie pour une durée déterminée de six mois.

Par conséquent, les dispositions de l’accord collectif 2017-2019 Contrat de Génération prendront fin le 30 juin 2020.

Domaine Sociétal (économique, territoire, solidarité et culturel)

I. Empreinte socio-économique et implication dans la vie des territoires

Engagement sociétal en faveur du développement durable

La concertation avec les parties prenantes sur les projets d’investissement structurants et des acteurs locaux est au cœur du processus d’élaboration et de mise en œuvre des projets d’investissements de BRL, et en particulier des projets d’extension du Réseau Hydraulique Régional (RHR).

Dans un objectif de développement durable, cette concertation assure la prise en compte des attentes des territoires, l’anticipation des besoins et des économies d’eau, l’intégration des enjeux économiques et environnementaux, ce qui permet d’assurer aux projets un haut degré d’acceptation.

Ainsi, pour le projet Aqua Domitia, BRL poursuit un processus intègre de concertation déployé sur 3 niveaux :

- » Une instance de concertation stratégique, l’Instance de Concertation Aqua Domitia, co-présidée par le Préfet de Région et la Présidente de la Région Occitanie. Sa composition, calquée sur le modèle des Commissions Locales de l’Eau, comporte 89 représentants de l’ensemble des acteurs concernés.
- » Un Groupe technique « Ressources en eau », constitué d’un nombre plus réduit de participants, ayant vocation à approfondir des sujets techniques à l’échelle des bassins versants traversés et à établir des synthèses et des préconisations en lien direct avec l’utilisation de la ressource nouvelle mobilisée grâce à Aqua Domitia.
- » Des forums territoriaux, créés pour chaque maillon d’Aqua Domitia, dont l’objet est d’informer le grand public, au travers de réunions locales, sur les conditions de réalisation des travaux et d’échanger préalablement au lancement des chantiers.

Le consensus créé autour de ce projet doit permettre de le réaliser en à peine plus de 10 ans, ce qui est remarquable pour une infrastructure de cette ampleur (plus de 140 km de transfert de ressource en eau pour 220 M€ d’investissement).

De la même façon, les projets de réseaux de desserte qui irriguent les territoires à partir d’Aqua Domitia, font l’objet de Groupes de travail et de Comités de pilotage rassemblant et associant aux décisions, tous les acteurs des territoires : agriculteurs, organismes de mise en marché, collectivités locales, gestionnaires de ressources (Etablissements Publics Territoriaux de Bassin - EPTB), Direction Régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement (DREAL), Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM), Agence de l’Eau, financeurs potentiels etc. Ces dispositifs ont démontré leur efficacité en permettant d’élaborer des projets solides et acceptés par les parties prenantes, bénéficiant de plans de financement consensuels, en relation avec la création de valeur sur les territoires.

Enfin, BRL assure une concertation « au quotidien » avec les acteurs de l’eau. BRL est régulièrement associée aux travaux des Commissions Locales de l’Eau des Schémas d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE Lez, Thau, Hérault, Orb, Astien, Basse vallée de l’Aude et Aude médiane ...) et des acteurs de la gestion de l’eau (services de l’Etat, Agence de l’Eau, Chambres d’Agriculture, Communautés d’Agglomération, Syndicats professionnels, etc.). Ces réunions sont l’occasion de présenter l’avancement des différents projets d’extension du RHR et d’échanger sur les priorités en matière de sécurisation des ressources exprimées au niveau de chaque territoire.

L'écoute, la compréhension et la bonne prise en compte des attentes des acteurs locaux sont des facteurs clés pour le développement du Groupe BRL. Celui-ci s'efforce de mener un **dialogue structuré avec les parties prenantes locales** et de maintenir une concertation étroite avec tous les acteurs. L'instauration du dialogue avec ces parties prenantes locales se concrétise notamment par l'adhésion et la participation active à la vie des réseaux professionnels et des pôles de compétitivité tels que :

- » Le cluster Aqua Valley
- » Le pôle de compétitivité France Water Team
- » Le Parlement de la Mer Méditerranée
- » L'Agence de développement économique de Nîmes Métropole Openîmes
- » Le Cluster SAFE
- » Le Club TOP 30 de l'Union Patronale du Gard
- » La Fédération Nationale des Entreprises Publiques
- » L'association CleanTech Vallée
- » L'association BIC INNOV UP de Nîmes
- » I-SITE MUSE
- » Unîmes l'université de Nîmes
- » Le fonds CREALIA

Le Groupe BRL est également présent dans les Conseils d'administration de plusieurs sociétés :

- » SAFER Occitanie
- » Sud de France Développement
- » SEGARD
- » Roussillon Aménagement
- » PREDICT services
- » SODEPLA
- » Société ADI au Maroc

BRL rencontre régulièrement les représentants des acteurs des territoires. Le Directeur général de BRL est ainsi membre du Conseil Economique Social et Environnemental Régional et entretient des relations régulières avec les pouvoirs publics, en particulier la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF) et la DREAL, la Région Occitanie, les Conseils départementaux, et des collectivités locales.

Les efforts du Groupe pour intégrer la concertation de ses parties prenantes à sa prise de décision se traduisent en interne par la recherche de l'avis et des propositions de ses collaborateurs/trices. A l'occasion de la présentation des résultats du Bilan Carbone 2018 de BRL, des collaborateurs/trices volontaires ont participé à des ateliers de réflexion sur les actions à mettre en place afin de diminuer les émissions de Gaz à Effet de Serre des activités des différentes sociétés. Les propositions pertinentes ont été intégrées au plan d'action globale pour la réduction des émissions GES. L'implication des salarié.e.s des différentes sociétés du Groupe garantit à BRL la solidité des appuis de son action environnementale, d'autant plus nécessaire au regard des enjeux climatiques et de l'orientation de son territoire d'implantation à devenir la première région d'Europe à énergie positive.

En s'investissant dans des réseaux multi-acteurs, le Groupe BRL recherche des synergies avec son écosystème, permettant ainsi de garantir sa **contribution au développement et à la compétitivité des territoires**. La création de valeur économique et sociétale partagée au sein des territoires contribue pleinement au succès du développement des entreprises. C'est pourquoi BRL renforce sa participation à l'essor socio-économique de ses territoires d'implantation et aux actions de partenariats auprès des acteurs institutionnels tout en fédérant des approches communes avec les acteurs du territoire sur des projets en France et à l'international. L'adhésion du Groupe BRL au Club des 100 de la CCI Gard, Club Femmes Chefs d'entreprise du Gard, CREALIA Occitanie, et d'autres, illustre concrètement ces engagements.

Le Groupe renforce sa présence dans ces réseaux avec la nomination de sa Directrice Juridique et Responsabilité Sociétale, à la présidence de l'incubateur d'entreprises gardois BIC Innov'up le 13 décembre 2019, dont elle était auparavant la vice-présidente. Le BIC Innov'up a accompagné 175 start-ups et obtenu 3 M€ de financement depuis sa création en 1988 par la CCI du Gard. Elle assure également une Vice-présidence dans l'association Clean Tech Vallée, dont l'objet est la promotion et le développement des industries propres sur le territoire du Gard.

Les sociétés du Groupe BRL participent à de nombreuses rencontres dans une logique de filières : participation à la Conférence des Parties (COP), rencontres du génie écologique côtier et marin ; sommet européen des ports de plaisance ; Meet Ingé Syntec-Ingénierie ; Conférence euro-méditerranéenne sur l'irrigation de l'ICID ; Conférence des Grands Lacs Africains, Aqua Business Days, Energaia, Salon du littoral...

A l'international, BRL intervient depuis plusieurs années sur la mise en œuvre de structures, d'outils et de plans pluriannuels pour la gestion des grands fleuves et grands lacs de la planète (Congo, Niger, Zambèze, fleuve Jaune, Nil, lac Tchad, lac Victoria...).

Sensible aux nécessités d'évolution de son activité professionnelle pour répondre aux enjeux environnementaux et climatiques, BRL est signataire de la Charte de l'Ingénierie pour le Climat lancée par Syntec-Ingénierie en novembre 2019 et de la Charte d'engagement des bureaux d'étude sur l'évaluation environnementale portée par le Ministère de l'environnement et les fédérations Syntec-Ingénierie et Cinov Territoires et Environnement.

BRL a mis en place des partenariats dans cette même logique : Vivapolis, ICID-CIID (International Commission on Irrigation & Drainage), AFEID (Association Française pour l'Eau, l'Irrigation et le Drainage), CFbr (Comité Français des Barrages et Réservoirs). BRL est membre de pôles de compétitivité ainsi que de réseaux industriels et économiques, notamment SAFE Cluster et Pôle Mer Méditerranée.

Par ailleurs, BRL a participé à de nombreuses conférences en France :

Assises Nationales de la biodiversité (Massy) et Assises de l'économie de la mer (Montpellier) ; Muse Water Workshop – REUSE ; Economies d'eau en irrigation (Montpellier) ; JTED 2019 – Journées Techniques Eau et Déchets : 10^e édition (Toulouse) ; Smart Rivers (Lyon) ; Rencontres nationales des acteurs de l'ANC (Dijon) ; Colloque national des aires marines protégées (Biarritz) ; Journée Eau/ Energie (Meuse) ; Assises Nationales des Risques Naturels (Massy) ; L'eau au cœur du changement : Accélérer pour l'atteinte des ODD (Paris) ; Advances in Extreme Value Analysis and application to Natural Hazard (Chatou) ; Rencontre SHF – Littoral et Changement climatique : Adaptation des côtes, des ports et des estuaires au changement climatique (Marne-la-Vallée) ; Colloque SHF – UNESCO crues et étiages (Paris).

et dans le monde :

Africa Climate Resilient Investment Summit (Johannesbourg, Afrique du Sud) ; Uganda Water & Environment Week (Ouganda) ; Global workshop en Ecosystem based adaptation in Transboundary Basins (UNECE, Suisse) ; International Conference on Fisheries Engineering et Smart Rivers (Japon) ; Hydropower in waterways (Liège, Belgique) ; 11^{ème} Assemblée Générale Mondiale du RIOB / Sommet International de Marrakech sur la Sécurité Hydrique (Maroc) ; Résilience et durabilité des zones rurales semi-arides / Ateliers sur les approches territoriales (CIRAD / Brésil).

Dans la même logique, le Groupe renforce ses liens avec les écoles et universités du territoire du Gard (Université de Nîmes, Ecole des Mines d'Alès, EPLEFPA Nîmes- Rodilhan) et de la Région Occitanie (Universités de Montpellier et de Perpignan, Montpellier Business School, Polytech, Sup Agro Montpellier...) au travers de la participation aux instances de gouvernance, des cours ou conférences dispensés par des collaborateurs et la participation à des forums métiers.

BRL s'implique également dans des chaires industrielles telles qu'ELSA PACT pour l'analyse du cycle de vie, au cœur de l'économie circulaire. Un autre projet structurant est l'I-SITE MUSE (Montpellier Université d'Excellence) dont l'objectif est la mise en œuvre du projet I-SITE afin de faire émerger à Montpellier une université thématique de recherche intensive, internationalement reconnue pour son impact dans les domaines liés à l'agriculture, l'environnement et la santé. BRL est membre fondateur de la fondation et secrétaire du conseil de gestion. BRL est aussi membre du Club École-Entreprise de l'académie de Montpellier, au bénéfice des élèves et pour le développement économique du territoire. Le Directeur général du Groupe assure également la Présidence du Conseil d'orientation de l'Université de Nîmes (Unîmes).

Priorisant les enjeux socio-économiques en lien avec ses métiers ou ses territoires d'implantation, le Groupe BRL s'engage à mettre en place des actions en matière d'inclusion sociétale et à soutenir

des acteurs associatifs et des actions ciblées sur ses territoires. Dans son approche de **solidarité pour le développement culturel des territoires**, le Groupe met également en place des mécénats participant à l'accompagnement de projets d'intérêt général en lien avec ses métiers et territoires d'intervention comme la Fondation Musée Fabre, la Fondation du Jardin de Plantes, Harmonimes, le Comité Régional HandiSport, la Fondation du CHU de Nîmes, l'Institut du Cancer de Montpellier, les Voies Navigables de France, la Fondation Grenoble INP, la SupAgro Montpellier Fondation – Chaire ELSA PACT 2.

BRL est signataire de la Charte Entreprises et Quartiers (Hérault, Aude et Gard) dont l'objet est la mise en œuvre conjointe d'actions dans les domaines de l'éducation et l'orientation, l'emploi, l'insertion, les services de proximité et le soutien aux initiatives locales. Dans ce cadre, des élèves en classe de troisième de quartiers prioritaires de la politique de la ville ont été accueillis en stage de découverte, ce qui leur a permis de rencontrer des professionnels des différentes sociétés du Groupe.

En tant qu'adhérent aux clubs d'entreprises de la Fondation Agir Contre l'Exclusion dans l'Aude (membre du Conseil d'administration), le Gard (Vice-Présidence) et l'Hérault (membre du Conseil d'administration et du bureau), le Groupe BRL s'implique dans les actions collectives portées en faveur de l'inclusion sur ses territoires dans ses domaines de compétences (parrainages, forums, actions de sensibilisation). BRL poursuit son engagement dans le programme « TEKNIK » des clubs FACE. Ce programme a pour but de promouvoir et de faire découvrir par des professionnels d'entreprises le secteur et la diversité des métiers de l'industrie aux scolaires en France des collèges et lycées du Gard, de l'Aude et de l'Hérault.

En 2019, BRL a mobilisé ses équipes pour présenter les métiers du Groupe dans le Gard, auprès de collégiens ou d'élèves de l'Ecole Régionale de la Seconde Chance (ER2C). Elles ont ainsi pu sensibiliser 110. Dans l'Aude, cette mobilisation a permis à des étudiants de l'IUT Carrières juridiques de Narbonne d'effectuer des simulations d'entretiens et de se préparer à cet exercice au contact de professionnels. BRL a également participé aux jurys récompensant les meilleurs projets TEKNIK du Gard, de l'Aude, et de l'Hérault.

En novembre 2019, le CCE et le restaurant interentreprises du Groupe se sont également engagés sur l'égalité des chances au travers d'un partenariat avec un institut médico-éducatif de Nîmes afin de permettre à des élèves en situation de handicap de découvrir la sphère professionnelle et ses enjeux d'organisation et de hiérarchie. Grâce à cet accompagnement, ces jeunes seront mieux préparés à entrer dans le monde du travail de manière plus sereine.

En tant qu'employeur responsable, le Groupe a obtenu le label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers » en signant une convention avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Hérault pour permettre à l'un de ses salariés, également sapeur-pompier volontaire, de se libérer pendant son temps de travail pour ses missions de sécurité.

BRL est conscient des enjeux territoriaux liés à la mobilité et à l'impact sociétal et environnemental que peuvent avoir les déplacements de ses salariés.e.s (voir ci-dessus les informations sur le Plan de Mobilité). Soucieux de contribuer à la vie de son territoire d'implantation, BRL est signataire depuis 2015 du Passeport PDE porté par Nîmes Métropole afin d'échanger sur les bonnes pratiques avec les autres entreprises signataires et de s'assurer que son action est en cohérence avec les plans établis par la collectivité territoriale.

Le Groupe BRL a également décidé d'étendre son dispositif RSE à l'activité de sa filiale internationale BRL Madagascar, conduisant ainsi à des actions de soutien au bénéfice de populations locales particulièrement affectées par les crises économiques et sanitaires du pays. L'engagement RSE est donc désormais intégré à la stratégie de la filiale.

Au Niger, BRL soutient la coopérative féminine Anfani luttant contre la malnutrition et l'avitaminose infantile via des activités de maraîchage en participant financièrement à la construction d'un bassin de 30 m³ et à l'achat de plants et de semences.

Les choix de partenariats et mécénats du Groupe BRL reposent sur des critères en lien avec les axes de la politique de Responsabilité Sociétale, les éléments de différenciation des actions proposées, les liens avec les métiers du Groupe et avec les territoires d'intervention des sociétés du Groupe. Les actions de mécénat sont essentiellement portées par la société BRL qui s'efforce d'utiliser annuellement l'ensemble du budget de mécénat autorisé (soit 0,5 % du chiffre d'affaires de la société). Le positionnement d'ancrage territorial du Groupe lui permet de sélectionner les projets les plus en relation avec ses priorités et de nouer des relations durables dans les actions de mécénat et de partenariat. Cette qualité des relations permet à BRL d'utiliser l'intégralité du budget de mécénat autorisé et ce chaque année depuis le début.

Indicateurs	2019	2018
KPI 13 : Engagement sociétal		
% de réalisation du budget de mécénat (ratio montant dépensé / montant autorisé)	100 %	100 %

Sous-traitance, fournisseurs, prestataires et entreprises de travaux

Fondée sur les valeurs du développement durable et de l'efficacité économique, BRL a construit et déployé sa politique d'achats dans le but de maintenir **l'équilibre dans la relation d'achat responsable avec les autres acteurs économiques** en corrélant performance économique de l'achat et respect de critères sociaux et environnementaux.

Les principes d'achats de la société BRL, soumis au Code de la Commande Publique, sont organisés dans le respect des règles définies par le Code de la Commande publique : la liberté d'accès à l'achat public, l'égalité de traitement des candidats et la transparence dans les procédures d'attribution. Ces principes définissent les étapes à respecter, ainsi que les engagements de l'acheteur et les moyens à mettre en œuvre pour un achat responsable.

Toutes les sociétés du Groupe s'attachent également à respecter des principes d'égalité de traitement et de transparence des procédures d'attribution, les délais de paiement et la formalisation de contrats écrits avec des clauses équilibrées et proportionnées aux enjeux de l'achat pour l'activité de la société.

Une charte des achats responsables est en cours de rédaction et sera déployée en 2020.

Les fournisseurs et prestataires font l'objet d'évaluation dans le cadre des SMQ des sociétés du groupe sur la base de critères tels que la qualité de la prestation, de la fourniture ou du conseil, le respect des délais, la qualité des restituables.

Depuis 2014 la direction du patrimoine de BRL intègre les clauses d'insertion dans ces marchés de travaux dans le but de permettre à des personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles de saisir une opportunité d'emploi. En 2019, BRL a engagé 3153,3 heures d'insertion sur les départements de l'Aude et l'Hérault.

Transition numérique

La performance des métiers du Groupe s'inscrit dans l'évolution digitale, avec notamment la mise en service de nouveaux outils numériques pour optimiser le suivi et dynamiser la gestion du patrimoine et de l'exploitation et ainsi mieux maîtriser le service délivré aux clients.

BRL a conçu plusieurs bases de données répondant à ses finalités d'exploitation :

- » Born&Eau est un outil en production depuis 2005 qui a fait l'objet d'un déploiement d'une nouvelle version initiée en 2017. Il permet de recenser l'ensemble des points de livraison, les contrats et clients associés, ainsi que les historiques de consommations et facturations ;
- » TopKapi est le logiciel de télégestion qui assure le suivi en temps réel et l'historique des mesures sur les équipements (stations de pompage, réservoirs, barrages, organes hydrauliques, débitmètres, etc.) permettant ainsi de télégérer les ouvrages et équipements à distance ;
- » GéEau Web est un outil ergonomique et convivial permettant la consultation et l'aide à l'exploitation pour une utilisation généralisée et une information patrimoniale partagée pour suivre en temps réel l'exploitation. Depuis 2015, une évolution de GéEau Web a été déclinée sur le terrain, à disposition de fontainiers et responsables travaux via des tablettes numériques. Cette solution de mobilité dispose d'un mode déconnecté pour une disponibilité permanente et a permis de remplacer les plans des réseaux en support papier.
- » Concert'Eau gère une base de données centralisée recensant les équipements et les interventions associées (interfacé avec GéEau pour les réseaux), avec le logiciel support Mainta (Apave), pour suivre l'ensemble des interventions sur les ouvrages. Concert'Eau dispose également d'une interface smartphone qui permet à tous les agents de terrain de réceptionner les bons d'intervention et de faire des comptes rendus avec géolocalisation des interventions.
- » L'efficacité de tous les outils déployés pour piloter la performance des systèmes d'information et de gestion de moyens est matérialisée via Concert'eau, qui permet le croisement de données statistiques exploitables afin de mieux informer les clients, de rendre compte de

l'activité, d'analyser les actions mises en oeuvre, d'anticiper les problématiques patrimoniales et d'aider à l'exploitation au quotidien grâce à la visualisation graphique des interventions en attente. Pour poursuivre l'évolution des outils, BRL associe les partenaires (les collectivités, la Région, les fournisseurs) dans le partage de l'information, la mutualisation, et à partir de ces données pouvoir créer encore plus d'intelligence et d'efficacité du service et pouvoir en rendre compte aux collectivités délégantes qui contrôlent le service public.

- » WIMES (Water Information Management Ecosystem and Services) : afin de développer la connaissance des ressources en eau dans le but de favoriser la bonne gestion et le dimensionnement des aménagements hydrauliques, BRLI a développé une plateforme logicielle et de services pour servir de support à la prise de décision et aux services d'ingénierie correspondants.

Le projet permettant l'intégration de l'inventaire des factures de BRLE au système comptable a été mis en place en 2018. Les indicateurs de suivi de la performance ont également été déployés, tels que le nombre de clients payant en ligne, le nombre de clients dématérialisés et le nombre de compteurs télérelevés.

BRL a mis en place un progiciel de gestion intégré (ERP) qui apporte une unicité de système d'information comptable à l'échelle de l'ensemble du Groupe. Les modules sont déployés selon les besoins des métiers et les spécificités de l'organisation des activités propres à chaque société. Un dispositif de Gestion Electronique des Documents (GED) est en phase de déploiement afin de réduire le nombre de documents émis et favoriser la production collaborative des dossiers, tout en limitant la sollicitation des serveurs informatiques, ce qui concourt à la fois à l'optimisation de la production et corrélativement à des économies d'énergie.

Coordonnée par la Direction des Systèmes d'Information (DSI) créée en 2017, le Groupe BRL organise et assure la protection des données personnelles.

L'année 2018 a permis d'anticiper et d'avancer dans l'exhaustivité des déclarations des traitements de données personnelles auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) et de se conformer aux obligations du nouveau Règlement général européen de protection des données personnelles (RGPD) avec une date d'effet au 25 mai 2018. Chaque Direction de société a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO). La Direction du Groupe a mobilisé le Directeur des Systèmes d'Information et la Directrice Juridique et Responsabilité Sociétale, avec l'appui du Cabinet EY, pour définir la trajectoire et déployer un plan d'actions pluriannuel de mise en conformité RGPD au sein du Groupe.

Suite à ce diagnostic, les actions sont suivies par le niveau de leur déploiement (totalement déployée, partiellement déployée, planifiée, restant à traiter) :

Indicateurs	2019	2018
KPI 12 : Dispositifs mis en œuvre dans le cadre du RGPD		
Taux de réalisation des recommandations issues de l'audit RGPD (qualitatif : rapport interne DPO 2019)	totalement déployées : 65 % - partiellement déployées : 20 % - restant à traiter : 15 %	totalement déployées : 41 % - partiellement déployées : 22 % - planifiées : 8 % - restant à traiter : 29 %

Les actions sont également classées en 4 priorités :

- » Priorité 1 : gain élevé (réduction de risque) et mise en œuvre facile
- » Priorité 2 : gain élevé et mise en œuvre peu facile
- » Priorité 3 : gain élevé et mise en œuvre difficile
- » Priorité 4 : gain faible

Cette méthode permet le déploiement par pertinence des actions. A partir de 2019, des objectifs annuels par priorité ont été définis. Les objectifs cibles 2019 sont les suivants :

- » 100 % des actions « priorité 1 » déployées,
- » 80 % des actions « priorité 2 » déployées,
- » 60 % des actions « priorité 3 » déployées,
- » 50 % des actions « priorité 4 » déployées

L'année 2019 a permis d'atteindre un bon niveau de maturité avec la réalisation de 98 % des actions RGPD classées en priorité 1, 83 % des actions de priorité 2, 62 % des actions de priorité 3 et 66 % des actions de priorité 4.

Parmi les actions de priorité 1, une charte des données personnelles a été adoptée par toutes les sociétés du Groupe, une nouvelle charte TIC a été élaborée, et les pratiques sur la collecte des pièces d'identité ont été revues.

Parmi les actions de priorité 2, la robustesse des mots de passe a été améliorée et les exigences du RGPD ont été intégrées dans le programme annuel de contrôle des audits internes du Groupe.

Parmi les actions de priorité 3, la complétude du registre des traitements a été atteinte et le recensement exhaustif des durées de conservation applicables aux traitements des données des sociétés du Groupe réalisé.

Parmi les actions de priorité 4, la sensibilisation du personnel a été améliorée grâce notamment à la publication d'une charte de données personnelles et le relai d'information assuré par les correspondants à la protection des données désignés dans chaque société.

En outre, une analyse d'impact concernant un nouveau dispositif de vote électronique a été réalisée en novembre 2019, avant la mise en service de ce traitement de données, celui-ci répondant aux critères d'usage innovant et de données sensibles.

En parallèle, la DSI renforce la sécurité des systèmes d'information, et industrialise les processus informatiques tout en innovant dans le digital.

Au niveau sécurité, en 2019, la DSI a notamment mis à jour les systèmes d'exploitation de l'ensemble des postes et des serveurs informatiques permettant de garantir la disponibilité du support de sécurité Microsoft pour 2020, renforcer la sécurité des mots de passe de tous les utilisateurs, chiffrer les PC portables des différentes sociétés pour se prémunir des fuites de données, et déployer un MDM (Mobile Device Management) pour sécuriser les smartphones.

Au niveau de l'industrialisation des processus IT, en 2019, de nouveaux standards de PC ont été modélisés, et différents logiciels et processus ont été standardisés.

III. Loyauté des pratiques

Loyauté des pratiques / conformité

Dans l'objectif de renforcer la démarche éthique et la responsabilité sociale d'entreprise, et conformément aux obligations de la loi Sapin 2 du 9 décembre 2016 qui impose la mise en place d'un dispositif de recueil de signalement, le Groupe BRL a déployé un dispositif "lanceurs d'alerte".

Dans une logique de prévention de la corruption, ce dispositif d'alerte a pour vocation de protéger les lanceurs d'alerte et d'organiser le traitement des signalements, avec un processus porté à la connaissance de l'ensemble des parties prenantes internes et externes. Il ne se substitue pas aux autres canaux d'alerte existants en application des règles en vigueur, notamment la voie hiérarchique et les organes de représentation du personnel. Son organisation permet de garantir le traitement d'informations personnellement constatées et communiquées de bonne foi. Aucune alerte n'a été enregistrée à ce jour.

A l'international, BRLI a fixé comme objectif de signer pour tous ses marchés, des engagements d'intégrité. L'indicateur ci-après recense l'ensemble des engagements d'intégrité (lettres d'engagement ou chartes éthiques) signés par BRLI dans le cadre de ses marchés à l'international. Cet indicateur, permet de s'assurer de la conformité des pratiques dans les marchés à l'international par le suivi de la généralisation de ces engagements dans les projets de contrat rédigés par les clients.

La non-atteinte de cet objectif en 2018 était lié à plusieurs raisons : l'absence de systématisation de cette exigence par les bailleurs internationaux, et nouvelle définition du champ d'application des marchés à l'international (exclusion du périmètre des marchés pour lesquels BRLI n'était pas mandataire, des avenants, des contrats sur financement autre que les grands bailleurs de fonds internationaux).

Indicateurs	2019	2018
KPI 11 : Politique d'intégrité		
Nombre d'engagements d'intégrité et d'éthique signés rapporté au nombre de marchés signés à l'international	100 %	75 %

Au-delà de cet indicateur, BRLI a décidé faire signer à ses partenaires (co-traitants sur les marchés export) des engagements d'intégrité. Cette démarche ayant été initiée en 2019, il n'est pas possible d'en évaluer l'efficacité dès cette année, mais cela est envisagé en 2020. En effet, le délai entre la date de remise des offres (et de sollicitations des engagements) et la date de signature d'un marché export est rarement inférieur à 6 mois, ce qui entraîne un décalage dans les retours de signature.

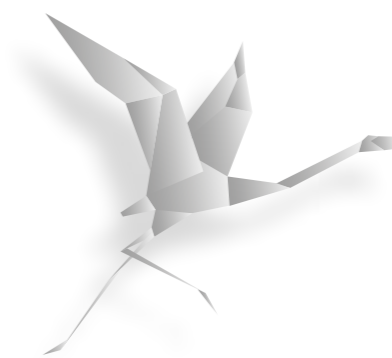


TABLEAU SOCIÉTAL

Adhésion du Groupe BRL à des initiatives externes en 2019

Fondation Agir Contre l'Exclusion – Club d'entreprises Gard	Membre du bureau (Vice-Présidence) et du Conseil d'administration
Fondation Agir Contre l'Exclusion – Club d'entreprises Hérault	Membre du bureau et du Conseil d'administration
Fondation Agir Contre l'Exclusion – Club d'entreprises Aude	Membre du Conseil d'administration

Chartes volontaires en vigueur	Partenaires de BRL
Chartes Entreprises & Quartiers	FACE (Gard, Hérault et Aude)/ Etat
Charte de l'Engagement LGBT	Association l'Autre Cercle
Charte d'engagement sur les EnR et la croissance verte	Région Occitanie
Charte de la Diversité en Entreprise	Secrétariat général de la Charte de la Diversité
Charte sur la lutte contre les violences faites aux femmes	Région Languedoc Roussillon
Charte pour une gestion durable de l'eau sur le Réseau Hydraulique Régional	Région Occitanie
Charte de l'Ingénierie pour le Climat	Syntec-Ingénierie (signataire BRLI)
Charte d'engagement du Partenaire #MoisansTabac	Santé Publique France

Coopérations et partenariats régionaux Réseaux solidaires et RSE	Implication de BRL
Agence de développement de Nîmes Métropole « Openîmes »	Membre du Directoire
Chaire industrielle ELSA-PACT sur l'ACV	Membre (BRLI)
Chambre de Commerce et d'Industrie Régional Occitanie	Membre associé
Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard	Membre associé
Club des 100 CCI du Gard	Membre
Cluster SAFE	Membre du Conseil d'administration (BRLI)
Comité du Bassin Rhône Méditerranée	Membre du collège des usagers
Conseil Economique, Social et Environnemental Régional	Membre Section prospective
Convention ValTer Biomasse (Région / CDC / Société forestière)	Signataire
Convention PDE Nîmes Métropole	Signataire
FCE Gard (Femmes Cheffes d'Entreprises)	Membre du bureau – Vice-Présidence
Fédération nationale des entreprises publiques	Membre
Parlement de la Mer	Membre du bureau – Vice-Présidence
Pôle Compétitivité Aqua Valley	Membre du bureau et CA (Vice-Présidence)
Pôle Mer Méditerranée	Membre du CA (BRLI)
TOP 30 Gard	Adhérent
Université de Nîmes	Présidence du Conseil d'orientation
MUSE – Montpellier Université Site d'excellence	Membre Fondateur – Membre du Conseil de gestion de l'Université de Montpellier

Cleantech Vallée	Fondateur – Membre du Conseil d'administration et du bureau (Vice-Présidence)
BIC-Innov'up de Nîmes	Présidence
Agence Régionale de l'Energie et du Climat (AREC) Occitanie	Signataire
Service départemental d'incendie et de secours de l'Hérault	Signataire
Institut médico-éducatif Les Capitelles de Nîmes	Signataire (Restaurant d'Entreprise)

Mécénats	Implication de BRL
Comité Régional Handicap Occitanie	Parrainage / Sponsoring
Fondation du Musée Fabre de Montpellier	Mécène
Fondation du Jardins des plantes	Mécène
Fonds de dotation du CHU de Nîmes	Mécène
Fonds de dotation de l'Institut Régional du Cancer de Montpellier	Mécène
Voies navigables de France – Canal du Midi	Mécène
CREALIA Occitanie	Mécène
Fondation Partenariale Grenoble INP	Mécène
HarmoNîmes Association Los Hijos de Tuba	Mécène
Association Graine LR	Mécène
SupAgro Montpellier Fondation – Chaire ELSA PACT 2	Mécène

Principaux parrainages / sponsoring / soutien des actions	Implication de BRL
FACEnergie Sport (FACE Gard, Hérault)	Parrainage / Sponsoring
Cap Emploi Hérault / Handi Job – Parrainage	Parrainage / Sponsoring
Association des Paralysés de France	Soutien des actions
Prix de la TPE (Chambre de Commerce et d'Industrie d' Occitanie)	Parrainage / Sponsoring
Le Monde Nouveau (Groupe La Dépêche)	Parrainage / Sponsoring
Women for Future (La Tribune)	Parrainage / Sponsoring
Trophées Occinoc (Midi Libre)	Parrainage / Sponsoring



D P E F 2 0 1 9

Déclaration de performance extra-financière - Exercice 2019



Ensemble, on peut changer le cours des choses